# Les ARDENNES en marche

**Le drive fermier** fait son chemin

La lecture **en livre-service**

*Le Magazine du Département - Printemps 2015*

ARDENNES
Conseil Départemental

20 ANS

CHÂTEAU FORT DE SEDAN

# XXÈME Festival Médiéval

## SEDAN 16-17 MAI 2015

Achetez vos billets en prévente à partir du 13 avril et jusqu'au 15 mai :
5 € au lieu de 7 € pour la journée / 8 € au lieu de 12 € pour le week-end /
Gratuit pour les - de 12 ans.

**PLUS D'INFOS**

**www.chateau-fort-sedan.fr**

EXPANSION.be

# Un vent **de renouveau**

Le printemps... la saison des promesses, celle où l'on plante, où tout pousse, où tout renaît... Ce vent de renouveau a soufflé jusque sur l'Assemblée départementale : 38 élus désormais (dont 24 têtes nouvelles) qui forment le Conseil départemental. Eh oui, ne dites plus Conseil général, c'est fini ! A tous ceux qui pensaient depuis longtemps que ce n'était pas logique, « général » pour qualifier le Département, les voici entendus... Mais on ne parierait pas sur le fait qu'ils arriveront très vite à l'abandonner, ce « général ». Comme pour la DDE il y a quelques années, devenue la DRIM (Direction des Routes, Infrastructures et Mobilités), les choses prendront du temps avant que la nouvelle dénomination soit ancrée dans les têtes. D'autant que le capitaine du navire, lui, ne change pas : le 2 avril, Benoît Huré a été réélu Président, il reste aux commandes du budget 2015 de la collectivité, voté début mars. Un budget connecté aux réalités du terrain ardennais et aux besoins et attentes des Ardennais.

Tout le monde aujourd'hui, les entreprises en particulier, se sert d'Internet et a besoin d'une connexion fiable et rapide, pour rester dans la course ! C'est pour cela que le Département a inscrit le très haut débit au rang des priorités en matière d'investissements ; la fibre optique pour tous, c'est pour bientôt ! L'objectif est costaud mais le département a la chance de pouvoir s'appuyer sur l'expérience remarquable de Chooz. Le bout de la Pointe est à la pointe du numérique, et depuis longtemps. Chooz devant ! La petite pionnière est labellisée « village numérique », elle vit avec son temps. La rédaction de votre magazine l'a constaté en donnant la parole à ses habitants, tous branchés. Elle est revenue bluffée de ce voyage dans le futur...

Pionnière, l'Agence Technique Départementale l'est aussi pour aider les communes dans l'aménagement de leur territoire. L'enjeu est clair : donner les moyens aux petites communes d'avoir l'ambition des grandes.

Pionnier encore, le drive fermier qui a ouvert ses portes à Charleville-Mézières. Les habitants de la ville rencontrent dans leur assiette les producteurs des champs. Le bon air des prés se livre en paniers !

Et si la quête du bon air vous laisse de glace, direction l'Alaska, où le Revinois Philippe Claeys est parti le 18 avril, en solo et à vélo ! Les gamins de l'école de Nouzonville suivent de près le rêve devenu réalité de cet explorateur avide d'aventure. Pourvu qu'il leur donne l'envie d'oser...

**La rédaction de votre magazine**

www.cd08.fr

# Sommaire

LES ARDENNES EN MARCHE > PRINTEMPS 2015


**ÉDITO** ..... 1

**SOMMAIRE** ..... 2

**LES ARDENNES EN BRÈVES** ..... 3

**ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015** ..... 4

Interview de Benoît Huré, Président du Conseil départemental ..... 6

**BUDGET 2015** ..... 8

2015 : L'investissement stimulant ..... 10

**RETOUR PHOTOS SUR...** ..... 12

**DOSSIER : LE TRÈS HAUT DÉBIT**
Chooz, commune pionnière dans le très haut débit ..... 14

Régime fibre, pour tous ! ..... 16

Les convaincus débitent... leurs éloges ! ..... 18

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
ATD : mise en route réussie ! ..... 20

**ÉCONOMIE**
Beaumont : la Proxi-mité a du bon.... 22

**TOURISME**
ADT : le tourisme, c'est son affaire ..... 24

**SOLIDARITÉS**
Libérer la parole des aidants ..... 26

**NOS CANTONS EN ACTION** ..... 28

**LA PAROLE AUX ÉLUS** ..... 32

**UN JOUR AVEC...**
Sébastien Amet, libraire itinérant ..... 33

**ON A TESTÉ POUR VOUS...**
Le drive fermier de Charleville-Mézières ..... 36

**SPORT**
Les collégiens ont faim de sport ! ..... 38

**CARNET DE VOYAGE**
De Revin au grand nord canadien... 40

**CULTURE ET PATRIMOINE**
Ballet russe et cabaret français au festival de Carignan ..... 42

Jean-Baptiste Clément, *L'Emancipation* poétique ..... 44

**MARCHE EN ARDENNES**
Boucle à travers le bois de Néparcy ..... 46

**PAPILLES ARDENNAISES**
Mignon de porc à la bière et fromage ardennais ..... 47

**VOS SORTIES** ..... 48

Photo de couverture :
Election du nouveau Président du Conseil départemental le 2 avril 2015


LES ARDENNES EN MARCHE
Magazine du Conseil départemental des Ardennes.
Hôtel du Département
CS 20001
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex
Tél. 03 24 59 60 60.
Directeur de la Publication : Benoît Huré,
Président du Conseil départemental des Ardennes.
Directrice Déléguée de la Publication :
Élisabeth Faille, Vice-Présidente du Conseil départemental des Ardennes.
Réalisation : Christiane Dufossé,
Directeur Général des Services Départementaux.
Rédaction en Chef : Mathilde Lecrique
Rédaction : Catherine Fagart, Jean Villemin, Anne-Sophie Hugon, Jérémy Morvan, Jean-Florent Kembakou
Photographies : Bruno Gouhoury,
Direction de la Communication.
PAO : Thomas Sturm.
Impression : SIB imprimerie, 62205 Boulogne-sur-Mer.
Distribution : MEDIAPOST.
Tirage : 140.000 exemplaires.
Coût : 0,37 € l'exemplaire ;
0,18 € par habitant.
Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : Mai 2015. ISSN : 1283-8330.

Imprimé sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

2011-B-52-01

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, faites-le nous savoir en remplissant le formulaire disponible sur le www.cg08.fr

## FESTIVAL DES MARIONNETTES 2015 : DEVENEZ BÉNÉVOLES !

Le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes lance un appel à bénévoles. Billetterie, accueil du public, buvette... il y en a pour tous les goûts ! Vous pouvez également héberger un ou plusieurs marionnettistes qui apporteront de la bonne humeur et leur culture au sein de votre foyer. Tentés par l'expérience ? Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site internet du Festival : **www.festival-marionnette.com**

## LE COLLÈGE D'ATTIGNY-MACHAULT FAIT LA CHASSE AU GASPI !

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, le collège d'Attigny-Machault participera l'an prochain à un programme de réduction des déchets. Encadré par un prestataire spécialisé, l'établissement mettra en place une commission et une équipe projet dédiées, permettant d'identifier les sources du gaspillage et les solutions pour les réduire. Cette action s'inscrit dans le cadre de la « Charte départementale 2014-2015 : qualité de restauration dans les collèges ardennais » votée en 2013 par l'Assemblée départementale. Ce programme, soutenu par le Conseil départemental, permettra au collège d'associer ses élèves et son personnel au sein d'une démarche innovante.

## PRIX DU TOURISME ARDENNAIS : LES GRANDS GAGNANTS SONT...

Organisés par l'Agence de Développement Touristique, à l'initiative du Conseil départemental et de la Préfecture des Ardennes, les Prix du Tourisme Ardennais ont pour objectif d'encourager les initiatives touristiques du département. Lors de la remise des prix le 16 avril dernier, 4 talents ont été recompensés :

- **CAP Ardennes Events aux Mazures** pour la catégorie Image et communication,
- **A.P.I (Ardennes Patrimoine Insertion) au Fort des Ayvelles** pour la catégorie Animation du territoire,
- **Navimeuse à Monthermé** pour la catégorie Développement d'un produit touristique,
- Le coup de cœur du Jury a été décerné au **Domaine de la Motte à Signy le Petit**.

Les lauréats se sont vu offrir un trophée de reconnaissance du travail accompli, une couverture médiatique locale et la réalisation d'une vidéo promotionnelle sur leur activité.

## 30 ans...

... l'âge du CRITT, Centre régional d'innovation et de transfert de technologie. Eh oui, déjà 30 ! Spécialisé dans les Matériaux, les Dépôts et les Traitements de Surface, le CRITT-MDTS est situé sur la Zone de haute technologie du Moulin Leblanc à Charleville-Mézières. Il est soutenu par le Conseil départemental des Ardennes, qui compte sur cette structure pour accompagner les industriels de la région dans leur développement. Le CRITT met en effet à leur disposition ses moyens matériels (d'analyse, d'essais, d'expertises et de recherche) et le savoir-faire d'une cinquantaine d'ingénieurs et de techniciens. Les PME-PMI ont ainsi un allié de choix, complètement tourné vers l'innovation, qui les guide et les aide à réussir leurs projets.

**+ d'infos : www.critt-mdts.com**

## 160

C'est le nombre d'entreprises ardennaises soutenues par le Conseil départemental en 2014. Grâce à ses dispositifs d'aides à caractère économique et touristique, le Département a attribué près de 3,5 millions d'€ (dont plus de 80% de prêts à taux zéro) à des PME ! Ce qui a permis notamment la création de près de 200 nouveaux emplois sur le territoire.

Les 38 nouveaux conseillers départementaux élus après le vote des 22 et 29 mars ont fait leur entrée à l'Assemblée le 2 avril dernier, jour de l'élection du Président. Le Conseil s'organise désormais en 19 binômes – un homme, une femme - représentant les 19 nouveaux cantons issus du redécoupage de la carte cantonale.

La nouvelle Assemblée ne compte plus que sept conseillers de l'Opposition, tous les autres appartiennent à la Majorité de droite conduite par Benoît Huré.

## Revin

Dominique Ruelle

Benoît Sonnet

## Givet

Claude Wallendorff

Isabelle Coquet

## Rocroi

Benoît Huré

Noëlle Devie

## Signy-l'Abbaye

Elisabeth Faille

Patrick Demorgny

## Château-Porcien

Bérengère Poletti

Renaud Averly

## Rethel

Joseph Afribo

Michèle Larangé-Lozano Rios

## Attigny

Noël Bourgeois

Dominique Arnould

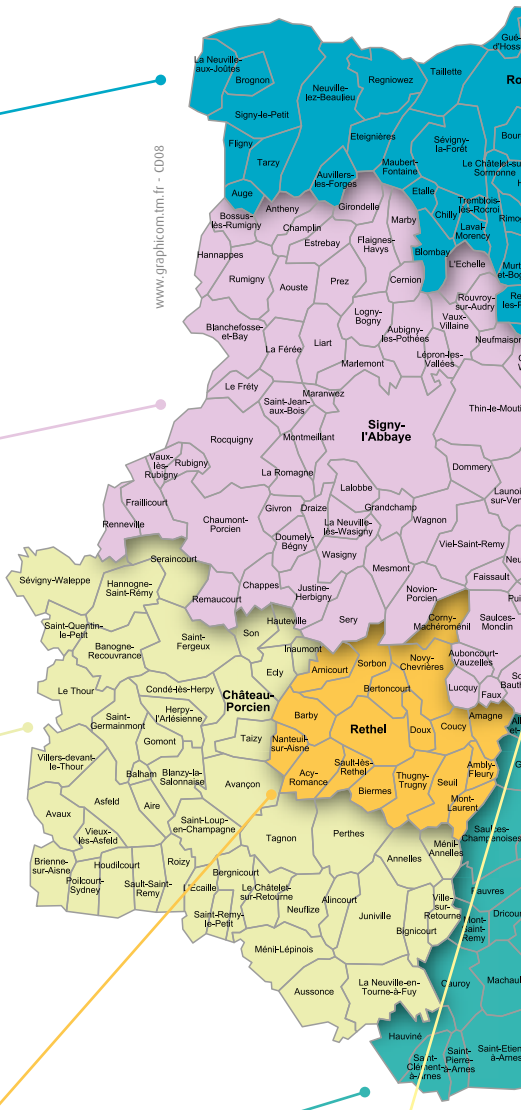


## Bogny-sur-Meuse

Elisabeth Bonillo-Deram

Erik Pilardeau

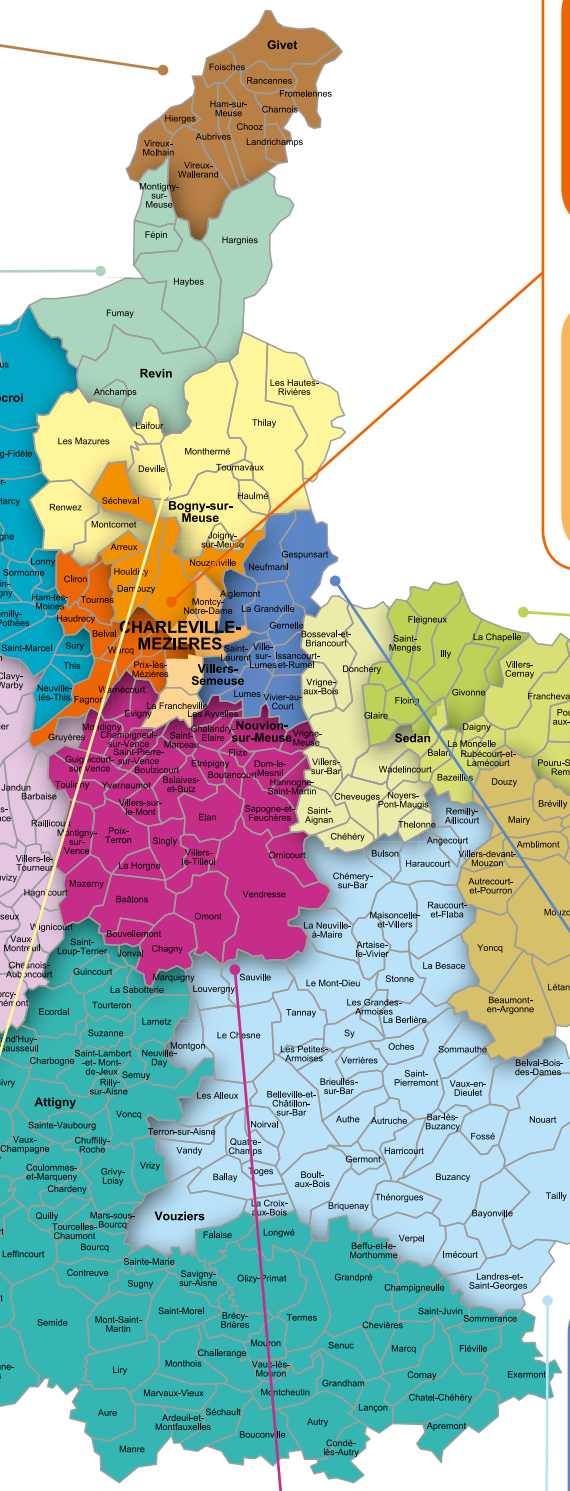


## Charleville-Mézières 1

Michel Normand

Nathalie Robcis

## Charleville-Mézières 2

Pierre Cordier

Catherine Degembe

## Charleville-Mézières 3

Else Joseph

Robert Chauderlot

## Charleville-Mézières 4

Jean-François Leclet

Marie-José Moser

## Sedan 1

Evelyne Welter

Jean Godard

## Sedan 2

Anne Dumay

Thierry Maljean

## Sedan 3

Odile Berteloodt

André Drouard

## Villers-Semeuse

Jérémy Dupuy

Dominique Nicolas-Viot

## Nouvion-sur-Meuse

Brigitte Loizon

Hugues Mahieu

## Vouziers

Yann Dugard

Anne Fraipont

## Carignan

Sylvie Tordo

Marc Wathy

# Interview de **Benoît Huré**, Président du Conseil départemental des Ardennes

**Vous avez été réélu à la tête du Département. Les Ardennais pourraient penser qu'il n'y a pas de grand changement. Qu'en sera-t-il demain ?**

Même si une majorité encore plus large est sortie des urnes le 29 mars, notre collectivité vit une mutation importante et risque de connaître de grands bouleversements. Avec le redécoupage cantonal, la fusion des Régions le 1er janvier prochain, la future loi sur l'organisation des territoires et la répartition des compétences, toutes les capacités traditionnelles d'intervention des Départements sont remises en cause sans réelle concertation avec les élus de terrain, sans parler des difficultés budgétaires liées à la baisse des dotations de l'Etat. L'avenir des Conseils départementaux, qui sont dans le collimateur de quelques experts et de certains élus, n'est pas assuré au-delà de 2020-21. Même si une réforme des institutions locales était nécessaire, et même si la baisse des déficits publics de la Nation est obligatoire, la disparition de l'échelon départemental ne serait assurément pas la bonne réponse, surtout dans les départements comme le nôtre, à la fois rural et industriel.

> « J'entends continuer de privilégier tous les investissements utiles au développement, à l'activité économique et à l'emploi local. »

**Que répondez-vous à ceux qui proposent la disparition des Départements ?**

Je réponds en m'appuyant sur des exemples concrets : sans nos interventions volontaires et substantielles depuis 30 ans, il n'y aurait ni autoroute A34 Charleville-Reims, ni desserte TGV des Ardennes, ni téléphonie mobile ou haut débit internet sur tout le territoire, ni pôles scolaires intercommunaux, ni Voie verte Trans-Ardennes, et moins de travaux de lutte contre les crues de la Meuse. Tous ces choix ont recueilli l'unanimité des membres de l'Assemblée départementale, qui ont su privilégier les politiques de proximité et non la politique politicienne, pour agir au plus près des besoins vitaux de développement et de modernisation de notre territoire. Je doute que d'autres servent demain mieux que nous nos priorités vitales et l'avenir de toutes les Ardennes.

**D'autres niveaux de collectivités ne pourraient-ils pas se substituer demain aux Conseils départementaux, comme les Communautés de communes et les Régions ?**

Les intercommunalités ne seront pas à elles seules en capacité de respecter le nécessaire équilibre des aménagements à l'échelle du département dans son ensemble, qui est toujours une vraie entité à la fois administrative et humaine, avec son identité propre et son histoire. Il faut garantir l'équilibre du développement de nos villes et de nos secteurs ruraux, aussi légitimes les unes que les autres. D'ores et déjà l'échelon intercommunal a fait savoir qu'il n'assumerait pas les nombreuses et lourdes missions sociales et de solidarité des Départements.

Quant à la future Région, elle sera composée de listes d'élus « hors-sol », mal identifiés et soumis à des stratégies d'appareils politiques éloignées du terrain. Avec demain 10 départements et un chef-lieu déjà fixé à Strasbourg, qui peut croire qu'elle planifiera d'aussi loin et assumera convenablement la gestion de proximité que supposent les collèges, les routes départementales, les transports scolaires gratuits, le soutien aux PME et aux artisans des Ardennes pour créer des emplois ? Les priorités des Ardennes, avec leurs difficultés mais aussi leurs atouts à valoriser, qui mieux que des élus départementaux, identifiés et responsables devant les habitants, pourra demain les défendre et les faire valoir à Strasbourg, Paris ou même auprès de nos voisins belges ?

**Malgré les difficultés du contexte, comment comptez-vous œuvrer demain pour les Ardennes et pour les Ardennais ?**

Je suis persuadé que les Ardennes ont un avenir et je continuerai d'y travailler chaque jour et à me battre avec le Conseil départemental, pour plusieurs raisons. La France ne peut pas tourner le dos à de nombreux territoires et bassins de vie qui la composent et qui font sa richesse et sa force, puisque l'essentiel de l'activité du pays est encore constitué du tissu économique des PMI-PME et de l'artisanat. Il fournit des emplois non délocalisables, qui ne seront pas tous remplacés par des activités tertiaires ni concentrés dans les métropoles, pas plus que l'industrie qui a encore en France un avenir auquel je crois. De plus, le déploiement accéléré des réseaux et usages numériques, avec le très haut débit et la fibre optique, dans lesquels j'engage résolument le Département des Ardennes, va modifier les distances et l'occupation des espaces. L'urgence consiste à favoriser l'émergence de toutes les initiatives et activités créatrices d'emplois de proximité, y compris dans nos communes et nos départements. C'est la raison pour laquelle j'entends continuer de privilégier tous les investissements utiles au développement, à l'activité économique et à l'emploi local, car on ne peut redistribuer que les richesses que l'on produit. Les Ardennes ont des raisons multiples de croire en l'avenir. Mais les Ardennais, qui dans notre République ne peuvent être traités en citoyens de seconde zone parce qu'ils ne vivent pas dans une grande métropole, doivent aussi contribuer eux-mêmes par leurs initiatives à leur propre destin. Il sera au moins autant le fruit de leur travail que d'une solidarité extérieure qui n'est plus acquise d'avance.

Inauguration de l'exposition consacrée au Musée Guerre et Paix à la Vitrine du Conseil départemental, le 17 avril dernier

Une nouvelle fois cette année, la mise en œuvre des politiques du Département et l'exécution du budget se font dans un contexte d'extrême contrainte lié à la baisse des dotations de l'Etat et à l'explosion des dépenses sociales. Celles-ci représentent 54,9% du budget de fonctionnement de la collectivité, qui s'élève à 311,4 millions €. Une situation inhérente aux difficultés économiques actuelles, mais aussi et surtout, au désengagement de l'Etat dans ce domaine des solidarités. Il continue de transférer aux Départements des compétences, sans compensations financières...

# 311 millions € pour am

## Solidarités : 170.868.110 €

- Protection Maternelle et Infantile : 765.095 €
- Protection de l'enfance et contrats jeunes majeurs : 23.977.500 €
- Personnes âgées - personnes handicapées : 75.321.700 €
- Subventions secteur social - Action sociale : 1.239.500 €
- RSA et insertion sociale : 68.715.835 €
- Logement : 373.480 €
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) : 475.000 €

**Deuxième Commission**

## Aménagement et développement du territoire : 27.393.840 €

- Réseaux routiers : 6.433.110 €
- Transports routiers : 1.716.221 €
- Transports scolaires : 15.413.000 €
- Patrimoine immobilier : 1.826.400 €
- Aménagement numérique du territoire : 487.073 €
- Développement durable : 824.544 €
- Laboratoire départemental d'analyses : 668.492 €

**Troisième Commission**

Illustrations : freepik.com

# éliorer le quotidien des Ardennais

## Education, sport, culture : 10.074.475 €

- Education : 6.839.875 €
- Sport : 2.073.000 €
- Culture : 1.052.500 €
- Bibliothèque des Ardennes : 80.300 €
- Archives départementales : 29.000 €

Première Commission

## Développement économique : 4.681.297 €

- Economie et parcs d'activités : 2.490.821 €
- Agriculture : 766.876 €
- Tourisme : 1.423.600 €

Quatrième Commission

## Ressources de la collectivité : 77.891.990 €

- Ressources humaines : 71.180.515 €
- Systèmes d'information : 1.282.590 €
- Moyens de fonctionner : 4.703.220 €
- Communication : 670.000 €
- Programmes européens (INTERREG) : 55.665 €

Cinquième Commission

## Finances : 14.700.885 €

- Remboursement de la dette : 5.950.000 €
- Opérations financières diverses : 8.750.885 €

Sixième Commission

## Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : 5.792.417 €

La construction de l'A304 reste le plus gros chantier du Conseil départemental cette année

Dans le budget 2015 du Conseil départemental, la part réservée aux investissements représente 170 millions €, dont 71 sont consacrés aux nouveaux projets de cette année, destinés à stimuler l'économie locale. Cette volonté d'investir est nécessaire pour l'avenir du département et elle est indispensable pour l'activité des entreprises du territoire.

# **2015 :** l'investissement stimulant

## L'aménagement et le développement du territoire : 48.104.902 €

### 26,8 millions € pour les réseaux routiers

Parmi les grands chantiers, le lancement des travaux du barreau de raccordement (pour relier l'A304 à la RN43 dans le secteur de Warcq, Tournes et Belval) à hauteur de 2 millions €, l'entretien des 3.200 km de voirie départementale pour plus de 5,2 millions € et l'aménagement de carrefours et ouvrages d'art pour 800.000 €.

Les premiers travaux concernant le prolongement de la RD986 à Gué d'Hossus, pour raccorder l'A304 à la Belgique, seront réalisés cette année.
Par ailleurs, le Conseil départemental poursuivra en 2015 sa participation à **la construction de l'A304 à hauteur de 10 millions €**. Fin 2014, le Département avait déjà versé 47,45 millions € pour cette opération.
**4,7 millions € sont destinés à la rénovation et à la construction des casernes de gendarmerie** sur le territoire. Après Signy-le-Petit, Renwez et Rethel, la caserne de Rocroi est actuellement en travaux. Elle devrait être livrée en début d'année prochaine.
**3,15 millions € sont dédiés aux programmes de rénovation urbaine** qui permettent de redessiner les quartiers.
Le Schéma départemental d'aménagement numérique du territoire a été voté cet hiver, sa mise en œuvre débutera cette année et génèrera 189 millions € d'investissements, dont **40 millions €** seront financés par le Conseil départemental (cf notre dossier en page 13).
**1,6 million € seront consacrés à la construction d'une station de transfert des eaux polluées (STEP)** aux Vieilles-Forges.

## l'info **en +**

**Malgré les lourdes contraintes budgétaires, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties reste inchangé depuis 5 ans.**

## 26 millions € **pour les communes**

Le Département a inscrit dans le cadre de ses **aides volontaires en faveur des communes** en matière de voiries communales, d'infrastructures sportives et touristiques et d'aménagement rural un montant de **subventions d'équipement** de plus de 26 millions €.

## Développement économique : 12.340.247 €

**5,4 millions € pour la Voie verte**

L'aménagement du prolongement de la Voie verte vers Mouzon a débuté en juillet dernier par le tronçon reliant Montcy Notre-Dame à Remilly-Aillicourt. L'objectif est de terminer l'opération en septembre.
**974.000 € sont investis dans les zones d'activités** de Villers-Semeuse, Vivier-au-Court et Château-Porcien pour attirer de nouveaux investisseurs.

## Education, sport, culture : 4.955.043 €

**1,5 million € sont prévus pour rendre accessibles les collèges** aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, **1,1 million € serviront à la réhabilitation du bâtiment et la mise en place de la nouvelle muséographie pour le Musée Guerre et Paix.** La réouverture est prévue en juillet 2016.

## Solidarités : 2.871.899 €

**701.233 € seront destinés à la construction de la nouvelle MaDEF** (Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille) dans le quartier de La Houillère à Charleville-Mézières. Les études préliminaires et le concours d'architecte sont en cours.

# Un printemps **qui bouge !**

Le Conseil départemental s'est toujours investi de manière forte et totalement volontaire pour que le sport soit présent partout sur le territoire et accessible à tous, sans condition d'âge ni de talent ! Et le fait est qu'il ne rame pas dans le vide ! Les sportifs ardennais portent haut et loin les couleurs du 08 et, en échange, ceux de l'extérieur sont nombreux à venir se mesurer, s'éclater, se dépasser dans le décor ardennais ! Entre escrime et canoë, vélo et arts martiaux, voici ce mois-ci un petit résumé musclé de quatre chouettes moments de sport : le Challenge européen d'escrime, qui s'est disputé les 14 et 15 mars au Centre de Congrès aux Mazures ; la Nuit des arts martiaux, le 28 mars à la Maison des Sports à Bazeilles ; les championnats de France de paracanoë et de canoë-kayak, les 5 et 6 avril au lac des Vieilles-Forges ; le Circuit des Ardennes international, les 10, 11 et 12 avril sur les routes du département...

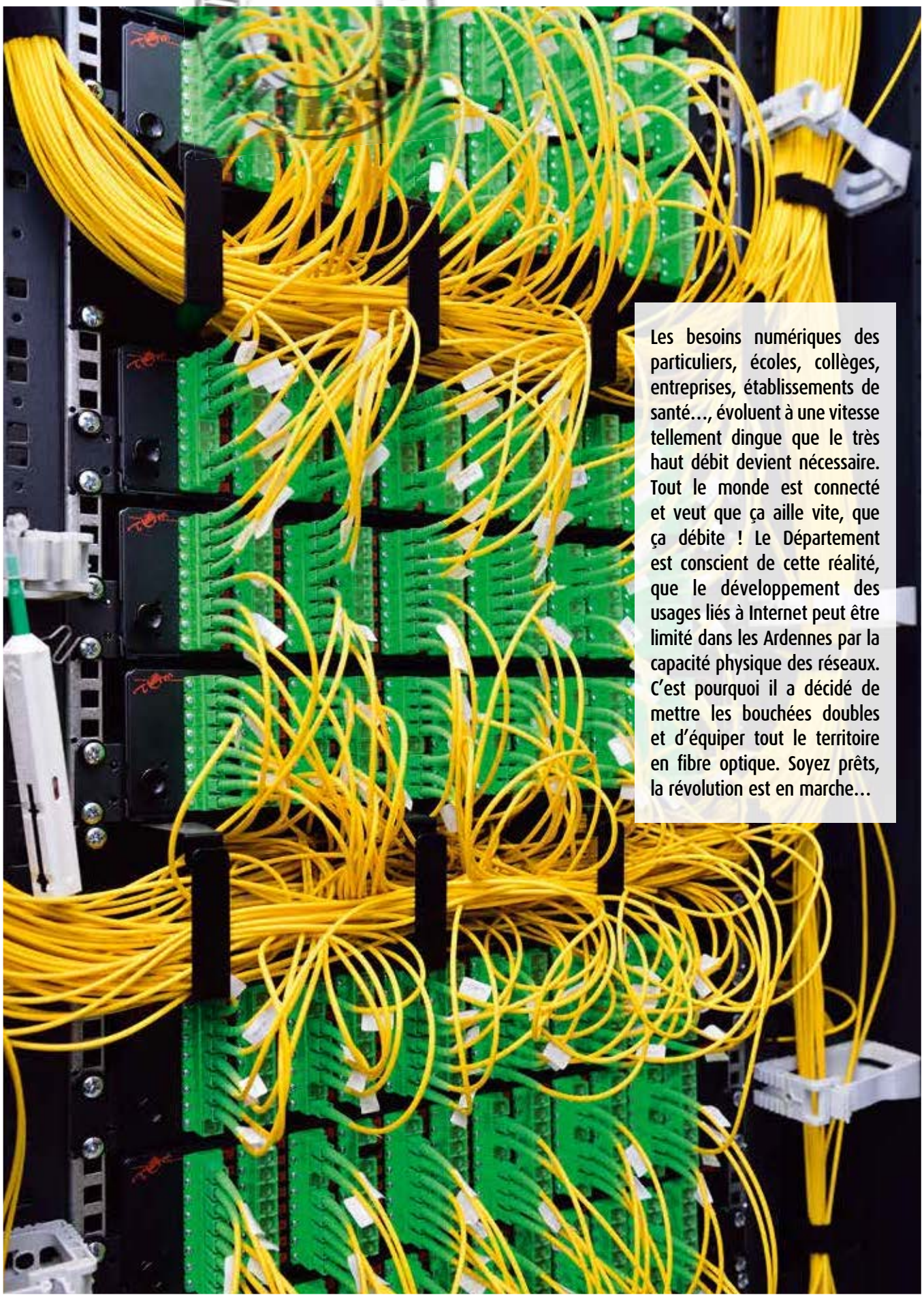

Les besoins numériques des particuliers, écoles, collèges, entreprises, établissements de santé…, évoluent à une vitesse tellement dingue que le très haut débit devient nécessaire. Tout le monde est connecté et veut que ça aille vite, que ça débite ! Le Département est conscient de cette réalité, que le développement des usages liés à Internet peut être limité dans les Ardennes par la capacité physique des réseaux. C'est pourquoi il a décidé de mettre les bouchées doubles et d'équiper tout le territoire en fibre optique. Soyez prêts, la révolution est en marche…

Chooz, commune pionnière dans le très haut débit

# « Partager notre expérience pour en faire bénéficier

Entretien avec Gérard Saint-Maxin, maire de Chooz, Fabrice Rasquin, responsable informatique de la commune, et James Rémy, Président de la Régie communale, la structure chargée de fournir aux habitants les services de téléphonie, d'Internet et de télévision.

**Dans les Ardennes, Chooz est connue pour sa centrale nucléaire. Pourtant, la commune fait aussi partie du réseau des « Villages numériques ». De quoi s'agit-il exactement ?**

**Fabrice Rasquin :** Au début des années 1990, il n'y avait pas de connexion internet dans les Ardennes. L'ADSL n'existait pas, on n'avait que des lignes à 64 Ko/s, des petits modems qui ne marchaient presque jamais... Chooz était en pleine zone blanche, c'est-à-dire que la commune n'était desservie par aucun réseau, ni téléphonie, ni Internet. On n'avait même pas la télévision ! De plus, aucun opérateur n'a souhaité installer l'ADSL car selon eux, il n'y avait pas assez de foyers. Jamais ils n'auraient réussi à rentabiliser leurs investissements.

**Gérard Saint-Maxin :** Donc en 1997, la municipalité en place a clairement fait le choix de développer les technologies de l'information et de la communication. On a intégré le réseau des « Villages numériques » pour offrir aux habitants des services numériques à la pointe.

> « Le passage du haut débit au très haut débit a été une révolution. »

**Comment se caractérise l'avancée technologique de Chooz ?**

**James Rémy :** A partir de 1998, on s'est servi du réseau coaxial existant pour y faire passer l'Internet. Il y a eu pas mal d'investissements pour équiper chaque logement. Puis en 2004, on a fait évoluer le réseau. Le débit a commencé à augmenter jusqu'à atteindre à peu près 1 Mega chez l'habitant. Ce qui était très correct pour l'époque.

**Gérard Saint-Maxin :** Pour la petite histoire, nous avions commencé avec une ligne à 128 Ko, soit 0,128 Mega, que tout le village devait se partager ! Aujourd'hui, nous avons 500 Mega. C'est beaucoup plus confortable. Donc finalement, si la commune n'avait pas été à l'initiative de ce projet, je ne suis pas sûr que Chooz aurait eu le débit qu'elle a actuellement.

**Parmi toutes les technologies pour mettre en place le très haut débit, pourquoi avoir choisi la fibre optique ?**

**Gérard Saint-Maxin :** Déjà, par souci d'économies : comme on a pu s'appuyer sur l'ancien réseau de câble coaxial, nous n'avons pas eu besoin de procéder à de nouvelles opérations de génie civil. Grâce à ces infrastructures existantes, le coût d'installation d'une prise de réception a été minoré : 1.600 € contre 2.200 € au niveau national.

Et surtout, parce qu'il s'agit bien de la technologie la plus performante et la plus pérenne. En plus, elle est parfaitement adaptée aux nouveaux usages d'Internet : à une certaine époque, les habitants n'osaient plus aller sur Internet à cause de la lenteur de la connexion. Désormais, ils se réapproprient l'outil et les nombreux services qui en découlent.

**James Rémy :** Ainsi, dans la même maison, on peut en avoir un qui télécharge un film, l'autre qui joue en ligne sur la tablette, la maman qui consulte ses comptes... quand on parle de 400 foyers, on ne parle pas de 400 personnes. Un ménage peut utiliser plusieurs services simultanément.

Le passage du HD au THD a été une révolution : on est quand même passé en 15 ans de 0,128 Mega à 500, ce qui fait une évolution de 3.900% ! De plusieurs heures pour télécharger un film, il ne faut désormais que quelques minutes. Pour l'instant, 500 Mega, c'est suffisant. Et on sait qu'on pourrait passer à 1 Mega, voire plus. On n'a pas de contrainte technique.

**Fabrice Rasquin :** Autre particularité de Chooz, qui renforce son côté pionnier, nous avons tiré 2 fibres dans chaque habitation. De toute façon, une fibre ou une bi-fibre, c'était quasiment le même prix. Pour l'instant, on n'en exploite

# l'ensemble du département. »

Le canal local est un formidable outil de communication entre la mairie et les habitants

qu'une, ce qui est largement suffisant pour l'usage actuel des habitants. Mais on ne sait pas ce que va nous réserver l'avenir... Au moins, on sera équipé, sachant en plus que de nouveaux modes de vie apparaissent, comme le télétravail.

### Indéniablement, la fibre améliore les conditions d'utilisation d'Internet par les particuliers. Qu'en est-il pour la mairie ?

**Gérard Saint-Maxin :** La fibre débloque les possibilités en matière d'Internet mais aussi, par exemple, de domotique. En tant que commune du nucléaire, tous les 2 ans, nous devons effectuer un exercice de simulation d'accident nucléaire. On utilise pour ça un outil qui s'appelle le canal local. Grâce à ce dernier, je peux m'adresser en direct à toute la population via la télévision, quelle que soit la chaîne regardée. C'est un outil réactif qui permet de tranquilliser la population et ainsi éviter la panique. C'est beaucoup plus efficace que d'organiser une réunion publique. En plus, il fonctionne toute l'année et participe au renforcement de la vie locale : on diffuse régulièrement des informations, on retransmet des moments clés de la vie de la commune... On pourrait même imaginer de diffuser les délibérations du Conseil municipal, puisqu'elles sont publiques. Pourquoi pas ? Toutes ces petites choses améliorent la convivialité et ouvrent de nouveaux services à la population. Par exemple, on a mis à disposition des jeunes de la commune une salle multimédia entièrement gratuite.

**James Rémy :** C'est ça l'avantage d'avoir ces fibres qui ne sont pas limitées : on peut faire plein de choses. On a ainsi pu mettre en place tout un réseau de surveillance de la commune : tous les bâtiments communaux sont sécurisés et fonctionnent avec des badges. On intervient directement sur la gestion des énergies, chauffage, lumière... Par exemple, si on sait qu'une salle est louée à partir de 8h, on programme le déclenchement du chauffage dès 6h. C'est source d'économies, de confort et de tranquillité.

### Concrètement, comment une collectivité fait-elle pour gérer tous ces services ?

**Gérard Saint-Maxin :** Comme nous fournissons Internet aux habitants, nous sommes considérés comme un fournisseur d'accès à Internet. Or une collectivité ne peut pas exercer ce type d'activité lucrative. Nous avons donc mis en place en 2013 une régie pour obtenir la licence d'opérateur. C'est James qui en est le président.

**James Rémy :** Depuis sa création, on a élargi les compétences de la régie puisqu'aujourd'hui, les Calcéens (les habitants de Chooz, ndlr) ont aussi accès à la télévision via la fibre. Nous sommes les seuls à proposer ça ! On a tout simplement anticipé l'évolution des usages d'Internet. Car aujourd'hui, toutes les chaînes de télé passent en HD. Et chaque foyer capte plus de 400 chaînes.

### Le Conseil départemental va déployer la fibre optique sur tout le territoire ardennais et souhaite pour cela s'appuyer sur l'expérience de Chooz. Comment allez-vous travailler de concert ?

**Fabrice Rasquin :** Chooz bénéficie d'une avance importante, et nous sommes prêts à la partager avec les autres communes des Ardennes. A condition qu'on nous laisse le champ libre et notre avance technologique !

Le projet initial du Conseil départemental qui proposait de mixer 4 technologies différentes nous avait un peu déçus. Il a finalement été revu pour couvrir tout le département avec la fibre optique. Oui, c'est un investissement un peu plus cher, mais les avantages de la fibre ont convaincu tout le monde.

**James Rémy :** D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si toutes les collectivités ont fait le choix de la fibre.

**Gérard Saint-Maxin :** On a donc convenu avec le Conseil départemental que la commune de Chooz restera tête de file. On a énormément de projets à développer. Le service informatique est parti à Metz pour observer des start-up qui ont de très bonnes idées qui peuvent s'appliquer à Chooz. La régie va étudier la faisabilité de ces projets et s'ils sont intéressants, on les proposera au Conseil départemental. L'idée, c'est de partager notre expérience pour en faire bénéficier l'ensemble du département.

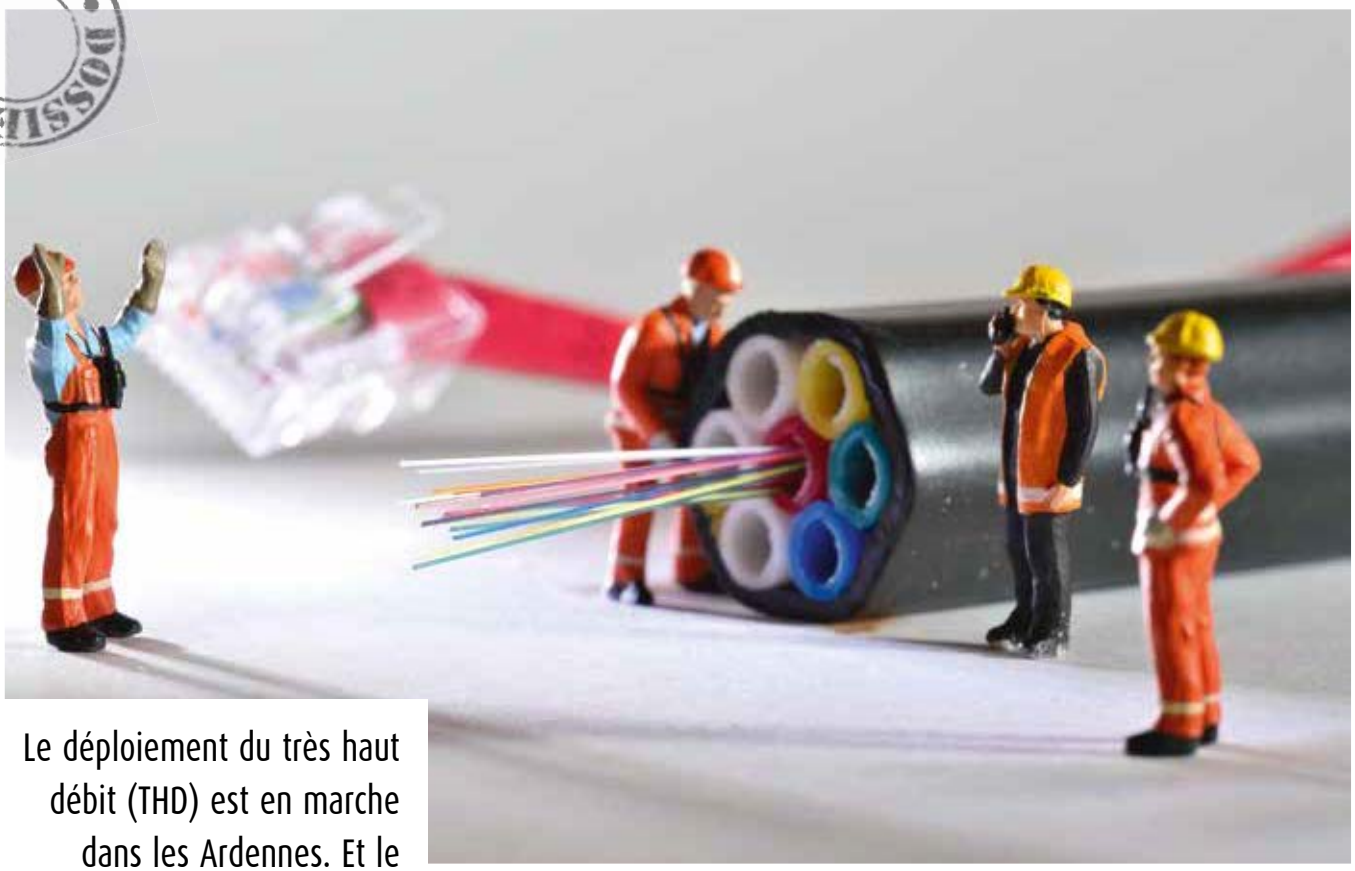

Le déploiement du très haut débit (THD) est en marche dans les Ardennes. Et le Département met les gaz sur ce projet crucial pour l'avenir et l'attractivité du territoire : il vient de revoir le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique dans le but d'offrir à tous les habitants une connexion Internet la meilleure qui soit. Dans les 10 ans qui viennent, des milliers de kilomètres de fibre optique seront déployés... partout ! 100% des logements seront équipés.

# Régime fibre, **pour tous !**

Pour donner à chaque Ardennais la chance de bénéficier du même débit quel que soit son lieu d'habitation, le Conseil départemental souhaite que chaque foyer soit raccordé à la fibre optique, ou FTTH (Fiber To The Home ; en français, « la fibre jusqu'à la maison »). Il a donc revu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) qu'il avait voté le 14 février 2014 et qui prévoyait un scénario un peu moins ambitieux : dans un premier temps, 50 communes seulement devaient bénéficier de la technologie FTTH (dont 10, grâce aux opérateurs privés), les 413 autres étant couvertes en très haut débit via d'autres solutions (VDSL, montée en débit, radio, satellite...).

La réalisation de ce projet prendra entre 8 et 10 ans et la priorité sera donnée aux zones les moins bien desservies, là où les débits sont les plus faibles. « S'il faut répondre à des besoins urgents de montée en débit en dehors de ces zones, nous mettrons en œuvre des solutions d'attente pour les entreprises et les particuliers concernés, rassure la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Conseil départemental. Par exemple, le réseau radio WifiMax que nous avons construit pourra être étendu. »

Pour déployer la fibre optique sur l'ensemble des communes ardennaises, le Département a acté lors de l'approbation du SDTAN la mise en place d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO), composé du Conseil départemental et des EPCI, autrement dit les Communautés de communes. Pourquoi cette formule ? « Parce qu'elle permet de porter d'une seule voix un projet commun, explique la DSI. Toutes les Communautés de communes ont été invitées à rejoindre le Département au sein de ce syndicat. L'idée, c'est de fédérer un maximum autour de nous. Car il est clair que plus on sera de monde au sein du SMO, plus on montrera que les élus ardennais sont convaincus de l'importance de ce projet pour attirer les fournisseurs d'accès et plus ce sera facile d'installer la fibre optique. »

## Combien de communes concernées par le projet FTTH ?

Sur les 463 communes que compte le département, 453 seront raccordées au réseau de fibre optique grâce au SMO. Les 10 autres sont couvertes par l'opérateur privé Orange ; elles se situent dans des zones dites conventionnées, où le Conseil départemental ne souhaite pas intervenir pour éviter d'être en concurrence.

## Combien ça va coûter ?

189 millions €. C'est le prix à payer pour déployer ce réseau FTTH. Le Conseil départemental et les EPCI financeront cette somme à hauteur de 75 millions €. Le reste provient des aides de l'Etat, l'Europe, la Région et de l'autofinancement.

## En quoi consistent les travaux ?

Il s'agit de construire un réseau de fibre optique, capable à la fois de collecter et de desservir les maisons, les usines, les zones d'activités, les collèges, les centres de santé...

Avant que les travaux démarrent, des études seront réalisées notamment pour permettre de réutiliser au maximum toutes les infrastructures déjà existantes (infrastructures des opérateurs, électriques, réseaux de fourreaux des communes, pylônes de téléphonie mobile).

Puis, les travaux en eux-mêmes ne se feront pas en une seule étape ; entre la pose des Nœuds de Raccordement Optique (NRO) et le raccordement des habitations, le déploiement nécessite matériel, savoir-faire et technique ! Leur réalisation sera confiée à des prestataires choisis par appels d'offres (marchés publics de travaux). Quant à l'exploitation du réseau, là aussi, le Département délèguera ce service à des professionnels. « Vendre, c'est un métier. Pour commercialiser le réseau que l'on aura fabriqué, on préfère s'aider d'experts », explique la DSI du Conseil départemental.

## Tiens, au fait, pour amener le THD jusque dans les foyers, combien de prises vont devoir être installées chez les particuliers ?

85.000 ! Ça donne une idée de l'ampleur du chantier... La prise constitue le point final du réseau, c'est elle le dernier maillon. En langage numérique, on parle de PTO, Point de Terminaison Optique. Ajoutées aux 41.000 prises des communes couvertes par l'opérateur privé Orange, on arrive à des Ardennes... branchées !

## Pourquoi un réseau THD 100% fibre optique ?

Parce que cette technologie permet de tout faire (consultation de mails, photos, vidéos, téléchargement de films, télévision en Haute Définition sur tous vos écrans, aussi bien télé que tablette, ordinateur, téléphone...) en même temps, et dans des délais record. Sans compter les nouveaux services qu'on n'imagine même pas et qui vont arriver dès demain sur Internet.

Autre avantage, la durée de vie de la fibre optique est de plusieurs décennies, et d'ici 20 à 30 ans, aucune autre technologie aussi performante n'est susceptible d'être industrialisée. Elle reste la seule à ce jour qui permet d'acheminer des débits garantis et symétriques de 100 Megabits seconde pour l'utilisateur final. En sachant, en plus, qu'en fonction de l'évolution attendue des usages, des débits supérieurs seront accessibles dans le futur.

## Ne pas **confondre !**

Le Conseil départemental se fait régulièrement tacler sur la question de la couverture du département en téléphonie mobile, souvent en ces termes : « Vous nous parlez de très haut débit alors que les portables ne passent même pas là où on est ! ». Rien à voir ! Qui plus est, si le Département a volontairement mis de l'argent pour équiper le territoire en pylônes, ce n'est pas lui qui est ensuite responsable de la présence ou non des opérateurs... Il s'agit bien de deux réseaux distincts, même si de plus en plus ils tendent à se rejoindre. Les collectivités territoriales ne peuvent pas intervenir sur les réseaux de téléphonie mobile, c'est dit !

Illustration : freepik.com

## 3 questions à... Noël Bourgeois,

3ème Vice-Président du Conseil départemental, maire et conseiller du canton d'Attigny

**Selon vous, le très haut débit fait maintenant partie des besoins essentiels ?**

Oui, au même titre que l'eau ou l'électricité à une autre époque. Et pas seulement pour les entreprises ; on parle souvent d'elles, et c'est normal, parce qu'elles ont besoin du numérique pour être réactives et rester compétitives. Les ménages aussi sont concernés. Les besoins dans les foyers augmentent car ceux-ci sont de plus en plus connectés. Les objets connectés réclament des réseaux plus performants. En tant que maire, j'ai vu les choses évoluer de façon très nette : aujourd'hui, quand je reçois des couples qui veulent s'installer, la deuxième ou la troisième question après l'école et le médecin, c'est Internet et la téléphonie mobile. Est-ce qu'ici, c'est correctement desservi ? Ce n'est même plus qu'un simple critère, c'est devenu une condition sine qua non. D'où aussi le souci du Conseil départemental d'équiper en premier les zones rurales, les moins bien desservies, pour qu'elles soient attractives.

**Le projet est évalué à 189 millions €. C'est une somme considérable...**

C'est sûr que c'est un gros investissement, d'autant que c'est une action volontaire du Conseil départemental. L'aménagement numérique ne fait pas partie de ses compétences obligatoires. On pourrait ne pas le faire ! Sauf que, justement, on veut faire de ce département un département numérique. C'est capital pour l'image qu'on donne de nous à l'extérieur. Des Ardennes connectées, ça veut dire des Ardennes dynamiques, à tous les niveaux. Et de toute façon, on ne peut plus y échapper. Les grosses entreprises comme les petites, même les artisanales, ont besoin que ça aille vite, d'être très réactives, sinon elles se font dépasser par d'autres. En matière de santé et de médecine également, les possibilités sont immenses, pourvu qu'on ait les tuyaux et le débit adaptés. Le nombre de particuliers, aussi, dont les enfants sont à l'autre bout du monde et qui peuvent quand même les voir toutes les semaines grâce à Skype ! C'est intéressant, non ? Mais il faut du débit. Et la fibre est la technologie la mieux adaptée parce qu'on sait que les usages vont encore se développer et que par conséquent, les besoins vont être énormes.

**Autre argument en faveur du très haut débit : vous dites qu'il permet de faire des économies...**

C'est évident ! La dématérialisation permet de faire des économies de papier. La visioconférence permet de se réunir sans avoir à se déplacer ; il y a plein de réunions qu'on pourrait gérer de la sorte, on gagnerait beaucoup de temps et on serait plus réactif par ailleurs.

DOSSIER

Ceux qui vivent ou qui travaillent à Chooz ont noté une vraie différence depuis que le village carbure à la fibre optique. Les possibilités d'usages internet et les vitesses de connexion sont énormes, et les particuliers comme les écoliers jubilent. Personne là-bas n'est prêt à revenir en arrière...

# Les convaincus débitent... leurs éloges !

## Etienne Parisse, professeur d'une classe de CP-CE1-CE2 et directeur de l'école de Chooz

« La première chose que je fais en arrivant le matin, c'est d'allumer mon PC, avant d'écrire au tableau ! Même si je suis convaincu que le tableau blanc interactif (TBI) ne remplacera jamais le tableau noir et le livre, il faut bien se rendre à l'évidence : les écrans, Internet, ça fait partie du quotidien des enfants. Il ne se passe pas un jour où ils ne parlent pas de leur ordinateur, de tablette... dans la classe, le TBI, on ne le voit même plus. Il est là, on l'allume tous les jours, c'est notre quotidien. Et c'est un puits sans fond ! Vous branchez ce que vous voulez là-dessus : un baladeur, votre tablette, plusieurs ordinateurs en même temps... Les enfants adorent, je le fais régulièrement.

Le secret de cet outil pédagogique, c'est qu'il est interactif. Par exemple, cet après-midi, je vais leur parler de représentation dans l'espace. S'il fallait que j'explique ça uniquement avec des mots, je ne suis pas sûr que ça passerait. Donc, j'ai prévu une vidéo, où l'on part du système solaire pour arriver à la représentation de la France sur un planisphère. C'est tout de suite plus concret. Un TBI, ça anime. L'écran, déjà, capte l'attention. Je le vois bien : quand j'allume le tableau blanc, plus personne ne bouge. Et au moment de la restitution, ça y va ! Ils ont emmagasiné.

L'enfant qui a des difficultés peut aussi y trouver un intérêt, parce que c'est ludique et que ça peut vraiment dans certains cas aider à la compréhension.

Et surtout, depuis la fibre, vous cliquez, ça vient tout de suite. C'est instantané ! Je n'hésite jamais à me servir de la vidéo parce que ça ne rame jamais ! On a le débit nécessaire. On est en train de parler de musique, par exemple, quelqu'un me dit « Monsieur, c'est quoi un tuba ? », je tape tuba, tac, ils ont l'image devant les yeux sur le TBI. On vit l'info comme elle vient. Tout est accessible, et dans l'instant : les ressources sonores que je me suis créées pour mes leçons d'anglais, tout mon travail de direction, le suivi des élèves, les albums que j'ai numérisés parce que c'est plus interactif que le livre..., tout ! Mon année est là... »

## Catherine Pittau, chargée d'urbanisme à la mairie de Chooz

« Que ce soit pour consulter le Plan Local d'Urbanisme sur mon ordinateur, pour faire des recherches sur Internet dans le cadre de marchés publics, ou pour télécharger des documents, c'est très rapide. Ça ne rame jamais. En fait, on ne se rend plus trop compte de la chance qu'on a par rapport à certaines situations où ça mouline ; c'est normal, pour moi, que ça aille vite. Je suis habituée à ces conditions de connexion optimales. Comparées à celles que j'ai chez moi, à quelques kilomètres d'ici... Je ne suis pas une grosse utilisatrice d'Internet à la maison mais mes enfants, oui ! Ils sont très demandeurs et je vois bien le temps qu'ils mettent à télécharger le moindre film.

L'autre aspect non négligeable, en terme de confort de travail, c'est qu'au moindre souci, on est dépanné instantanément. Là où je travaillais avant, ça m'arrivait parfois d'être embêtée avec ma boîte mails, et ça pouvait durer... Ici, on ne sait pas ce que c'est, les pannes de messagerie et de réseau ! »

## **Loïc Lefèvre,** habitant de Chooz

« Mes trois enfants utilisent Internet, ma femme et moi également ; quand vous avez quatre ou cinq PC qui tournent sur le même tuyau, mieux vaut que ça débite ! Depuis que Chooz est passée à la fibre, je n'ai jamais entendu quelqu'un se plaindre de problèmes de connexion ou de débit. Nous on est cinq, on peut tous surfer en même temps sans aucun problème. C'est rare que ça bloque. Et encore, en tant que simple particulier, on a moins de débit qu'un gîte ou qu'une entreprise par exemple.

Avant, quand on voulait regarder des films en replay, il fallait toujours attendre, des fois un quart d'heure pour une vidéo de 30 secondes ! Là, on peut avoir quatre ordinateurs plus la télé en replay plus la télé sur un téléphone portable, ça va. Tout passe.

L'autre gros avantage que j'y vois concerne les réseaux sociaux. J'ai ma page Facebook, personnelle, mais j'anime aussi d'autres pages, sur le Givet d'autrefois avec des cartes postales et sur le marché transfrontalier de Givet. Quand je mets en ligne des photos, j'en envoie 50 d'un coup et elles font chacune entre 5 et 10 Mega. Ça me prend 30 secondes. C'est ultra rapide. C'est facile. Donc ça m'incite à renouveler sans cesse ces pages, en les alimentant avec des reportages photos. »

## **Marie-Claude Paganelli,** dirigeante de l'entreprise CTF, Chooz Techni Finition (peinture, métallisation)

« On ne reviendrait pas en arrière. La fibre a apporté un temps de réponse qui est sans commune mesure avec par exemple celui que j'ai à la maison, à cinq kilomètres d'ici... C'est fiable, on n'est pas embêté (contrairement au réseau de téléphonie mobile qui fait sans arrêt défaut). Et quand bien même on le serait, on peut compter sur les techniciens de la régie pour venir nous dépanner de suite. C'est un sacré avantage pour une petite structure comme la nôtre (16 salariés). Vraiment, c'est un super outil. C'est fluide. Du coup, je ne suis pas stressée.

J'ai absolument besoin que l'on soit réactifs vis-à-vis des clients, et la fibre nous permet de l'être. On travaille énormément avec les Flamands, qui sont à la pointe dans ce domaine. Quand ils nous envoient des photos, on les reçoit en direct. Et la réponse doit être instantanée. Si on n'avait pas cette réactivité, ce serait handicapant pour notre business. On pourrait passer à côté de choses. Sans compter qu'on se sentirait sous-équipés, on aurait l'impression d'être les campagnards dans des terres reculées !

Vous pouvez être le plus beau du monde, sans la communication, ça ne vaut rien. C'est tellement essentiel, de pouvoir communiquer ! Ça doit faire partie des critères quand on s'installe. J'en suis convaincue. Je vous dis ça alors que j'ai 59 ans et que quand j'ai commencé, c'était les Télex... Je me souviens, on passait un temps fou ! Non, il faut vivre avec son temps. Aujourd'hui, pour tout, on se sert d'Internet. On est branché en continu : les devis, les factures, les photos, les bons de livraison..., tout passe par mail. Et grâce à la fibre, tout passe bien ! »

Établissement public à caractère administratif (EPA) auquel les communes et EPCI peuvent adhérer, l'Agence Technique Départementale des Ardennes apporte une aide technique à ces collectivités, notamment pour l'entretien et l'aménagement de leurs voiries et de leurs dépendances. Objectifs : faire naître des projets qui pour l'instant peuvent rester bloqués, donner de l'activité aux entreprises ardennaises et, bien sûr, renforcer la qualité de service public offerte aux Ardennais. Présentation.

# ATD : mise en route réussie !

## Pourquoi la création d'une agence ?

« Depuis la fin de l'aide technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT), les communes et EPCI de notre territoire rencontrent des difficultés pour mettre en œuvre leurs programmes de travaux. Or sans projet, les communes ne peuvent pas se développer ! », explique Bruno Dedion, préfigurateur de l'Agence Technique Départementale. Partant de ce constat, le Conseil départemental a décidé de mener une réflexion globale pour apporter une solution à ce problème. De là, l'idée de créer une agence est née. Mais avant de se lancer, un sondage a été envoyé aux communes et aux EPCI pour connaître leur avis sur la pertinence de cette création. « 50% des communes concernées ont répondu et la majorité d'entre elles y étaient très favorables ! L'agence est destinée aux communes de moins de 4.000 habitants et aux EPCI, qui bénéficient désormais d'un interlocuteur de proximité, d'un accompagnement personnalisé et d'une expertise technique », assure Bruno Dedion.

## Quels sont ses domaines d'intervention ?

L'Agence Technique Départementale a pour mission d'aider les municipalités

**283.110 €** C'est le montant de la subvention que le Conseil départemental alloue à l'ATD pour cette année.

Bruno Dedion est l'interlocuteur privilégié des collectivités

## L'actu en +

Des travaux devraient bientôt débuter aux quatre coins du département : des réfections de routes à Sévigny-Waleppe et à Yvernaumont, la réfection de la place du village à Prix-les-Mézières, des aménagements de sécurité sur la RD139 et dans la commune de Escombres-et-le-Chesnois, la réalisation d'une écluse de sécurité sur la chaussée à Bazeilles... A suivre !

dans l'élaboration de leurs cahiers des charges et de leurs dossiers techniques, en leur apportant notamment des compétences juridiques et financières. Elle réalise principalement des prestations d'ingénierie telles que l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la petite maîtrise d'œuvre (pour la voirie et ses dépendances exclusivement et en l'absence de bureau d'études) et se révèle être un appui technique.

### Que va-t-elle changer ?

« L'Agence est génératrice d'activité économique notamment pour les entreprises locales du BTP. C'est la réalisation des projets portés et annoncés. Mais l'objectif souhaité est également de débloquer des projets actuellement sans réponses et de relancer des opérations petites ou moyennes indispensables à la survie des entreprises de proximité ! », conclut Bruno Dedion.

### Contact :

**Agence Technique Départementale**
**03.24.33.79.42 - contact@atd08.fr**

## Le point de vue de Josette Peltier, maire de la commune d'Yvernaumont

### Pourquoi avez-vous fait appel à l'Agence Technique Départementale ?

A Yvernaumont, nous avons un projet d'aménagement du centre village et de la voirie. Or, nous ne savions pas comment nous y prendre. Il faut avouer que rédiger le cahier des charges pour passer un appel d'offres n'est pas évident pour tout le monde. Notamment pour moi, je suis le maire d'une petite commune, de ce fait, nous n'avons pas les services communaux qui peuvent nous aider dans ces démarches. Il faut être capable d'exprimer avec exactitude ses besoins, d'utiliser le jargon technique... On ne peut pas être compétent dans tout, il faut savoir l'admettre ! L'ATD se révèle être un appui. Elle apporte sa technicité et son expertise afin d'éviter que je ne fonce dans l'inconnu. N'oublions pas que ces travaux peuvent atteindre 400.000 €. Je n'ai pas le droit à l'erreur.

### Quel est le rôle de l'ATD dans la gestion de votre projet ?

L'ATD apporte ses compétences techniques, juridiques et administratives. On construit ensemble le projet mais nous restons décisionnaires. De plus, grâce à des formations proposées par l'AMF, on nous apprend le fonctionnement de certains leviers financiers comme les emprunts, les amortissements... C'est essentiel pour pouvoir programmer des travaux sur plusieurs années et ainsi optimiser le budget de la commune. Nous avons un interlocuteur dans des étapes clés comme pour les demandes de subventions, les prises de rendez-vous avec les différents interlocuteurs... L'ATD est très réactive, c'est vraiment appréciable.

### Qu'est-ce que cela va apporter à votre commune ?

De l'ambition ! De nombreuses communes ont peur de prendre des initiatives, avec la baisse des dotations de l'Etat les choses se compliquent. On craint de faire les mauvais choix. Alors, on ne fait rien. Ce n'est malheureusement pas la meilleure stratégie. Grâce à l'ATD, nous sommes accompagnés, c'est vraiment rassurant. Pourtant, il faut se lancer dans des projets pour développer les communes rurales, souvent isolées. Et puis, il faut aussi penser à ses habitants. C'est important qu'ils se rendent compte que l'on fait des choses pour contribuer à leur qualité de vie, tout en utilisant l'argent public à bon escient. De plus, d'un point de vue personnel, cela va m'apporter plus de connaissances dans le domaine du génie civil, cela m'intéresse et ça me sera toujours utile.

L'ancienne boulangerie de Beaumont en Argonne est devenue Proxi. La propriétaire, Sabrina Colin, est animée par la ferme volonté d'en faire un véritable commerce de proximité pour les habitants de son village et ceux des communes alentour.

# Beaumont : la Proxi-mité a du bon

Infatigable, intarissable, accueillante, toujours souriante et prête à rendre service : « J'ai le commerce dans le sang », lance tout de go Sabrina Colin, derrière le petit comptoir de son magasin Proxi situé à deux pas de la mairie. Au moment où les fermetures progressives des services publics et des commerces en zone rurale sont considérées comme la mort programmée des villages, cette Sedanaise d'origine affiche sa détermination à ramer à contre-courant. Elle veut faire vivre Beaumont en Argonne, son village d'adoption. « Elle a une volonté de fer, un courage extraordinaire », apprécie le maire Guy Joseph.

Proxi est ouvert tous les jours, offrant plusieurs services : poste, vente de gaz et de journaux, dépôt de pain, rôtissoire, produits frais, coin Wi-Fi... « Cela soulage une grande partie des habitants, surtout les personnes à mobilité réduite », ajoute le premier magistrat de cette commune de 490 âmes. Les habitants des villages proches aussi viennent maintenant faire leurs courses à Beaumont. Mais Sabrina Colin livre ceux qui n'ont ni la force, ni moyen de locomotion pour venir jusqu'à elle. Sommauthe, Vaux-en-Dieulet, Létanne, Mouzon, Buzancy, entre autres communes, bénéficient de ce nouveau commerce.

« Ça me rend bien service », témoigne une Beaumontaise. « Je vis seule. Avant l'ouverture du magasin, ce sont des personnes charitables qui me faisaient mes courses. Mais, depuis un mois environ, c'est moi et c'est très bien. » Elisabeth, une ancienne postière à la

retraite, confirme : « Ce relais de poste est une très bonne chose pour notre village. Sur place, on peut envoyer ou retirer des lettres et des colis recommandés, faire une petite opération financière. En plus, la propriétaire se met à la portée de tout le monde. »
Les adolescents de Beaumont semblent eux aussi ravis. Ils ne vont plus à Mouzon pour acheter les confiseries. Ils les trouvent chez Sabrina Colin dont la démarche, selon Philippe Fievet délégué commercial de Carrefour-proximité, « s'inscrit bien dans la notion de proximité qui nous est chère pour faire vivre les villages de France. »

## S'installer sur le long terme

Avant d'arriver à Beaumont, Sabrina était salariée de son conjoint à Sedan. Elle travaillait comme responsable de bar. A la fin du mois de mai 2014, elle quitte Haraucourt où elle résidait, pour s'installer à Beaumont. A proximité du gîte qu'elle loue, une grande maison vide attire son attention. C'est une ancienne boulangerie restée inoccupée depuis que son propriétaire, Michel Piquart, a pris sa retraite.

## Commerce de proximité : le Département aligne les € !

L'exemple du Proxi de Beaumont en Argonne n'est pas le seul ; le Conseil départemental, dans un souci d'aménagement et de maillage du territoire, a aidé plusieurs porteurs de projets à créer ou reprendre un commerce de proximité en milieu rural. Il a ainsi contribué, tout récemment, à l'installation de supérettes du même genre à Challerange, à Margut et à Liart. Et d'autres dossiers suivront bientôt, parce qu'il y a des besoins ! Et que la tendance est à une belle effervescence en matière de petits commerces de proximité.
Il aide les artisans à démarrer une activité dans les campagnes. A La Grandville, une coiffeuse a pu ouvrir son salon dans un bâtiment rénové par la commune, mais les aménagements ont été effectués grâce à l'aide du Conseil départemental. Avec à la clé, deux emplois, le sien plus un autre qu'elle a créé ! « On aide en veillant toujours à ce que les projets entrepris créent de l'emploi, direct et indirect d'ailleurs, fait remarquer le service de l'économie du Conseil départemental. A Beaumont, le Proxi travaille avec un boulanger qui a dû recruter dans le cadre de cette collaboration. Sans compter tous les autres avantages, précieux, qui découlent de la présence d'activité économique dans les villages : le service rendu aux habitants bien sûr, le lien social assuré avec les personnes âgées, un plus pour le tourisme... Quand vous avez un commerce multiservices dans un endroit un peu reculé avec un gîte ou des chambres d'hôtes par exemple, ça rend service aux touristes ou aux ouvriers qui y sont hébergés. Ils n'ont pas besoin de se déplacer, ils consomment sur place. Tout le monde y trouve son compte, finalement. Et même, en terme d'attractivité, la présence de commerces dans des communes avec peu de monde, ça peut attirer de nouveaux habitants, au même titre qu'une école. Quand on s'installe, ce sont des arguments qui pèsent dans la balance. »

Elle a une idée de jeunesse qu'elle tient à réaliser : « Dans mon cheminement, j'ai toujours eu envie de reprendre un commerce à tout prix. » En voilà l'occasion. Elle la saisit. Il lui faut trouver rapidement 130.000 €. « J'ai lancé les travaux en octobre 2014 alors que je n'avais pas encore reçu le financement », confie-t-elle avec un air qui fait croire que tout est facile. En fait, son conjoint et le propriétaire des murs avaient retroussé leurs manches. Quelques personnes du village avaient prêté main-forte à cette jeune femme décidée à transformer l'ancienne boulangerie en magasin d'alimentation.

« Les premiers résultats dépassent mes objectifs. »

Le maire aussi lui avait apporté son aide pour les démarches administratives, la recherche des subventions, le montage financier. De fil en aiguille, Sabrina Colin a fini par réunir l'intégralité de la somme dont elle avait besoin pour les travaux et l'achat du matériel nécessaire au démarrage de son commerce.
Le 18 mars dernier, Proxi a accueilli ses premiers clients. Pour Sabrina Colin, le rêve est enfin devenu réalité. Après trois semaines de fonctionnement, elle constate que les prémices sont encourageantes. « Les premiers résultats dépassent même mes objectifs », se réjouit-elle. Du coup, elle pense déjà à ce qu'elle va faire du reste de la maison. Sur les 462 m², Proxi en occupe seulement 50. La patronne a une idée : ouvrir prochainement un snack-bar. Son vœu : travailler ici jusqu'à ce que ses enfants prennent la relève.

Le Massif ardennais dévoile ses charmes, comme ici à Haybes, où la Platale offre un point de vue incontournable sur Fumay

L'ADT (Agence de développement touristique) des Ardennes travaille à rendre le département encore plus attrayant. Son action s'articule autour de cinq thèmes : bien-être, culture, tourisme vert, mémoire, tourisme d'affaires. Les populations visées à l'étranger sont les Allemands, les Belges, les Néerlandais, les Luxembourgeois ; en France, celles du Nord-Pas-de-Calais, de l'agglomération rémoise et de la région parisienne.

# ADT : le tourisme, c'est son affaire

« Le but d'une agence est d'être une vitrine, un guichet unique qui se charge de qualifier une offre, de la structurer, de la commercialiser en faisant en sorte que les offices du tourisme la vendent, surtout en ligne. » Le directeur de l'ADT, Guy Ros, plaide ainsi pour une meilleure organisation de la vente des produits touristiques ardennais afin d'éviter l'éparpillement qui rend souvent les offres illisibles. Il souhaite accompagner les acteurs à travers une formation pour « essayer de leur expliquer comment aujourd'hui les nouveaux acheteurs de produits touristiques fonctionnent à travers le Web et les réseaux sociaux. »

La concurrence est rude. Une offre qui arrive seule sur le marché a peu de chance d'attirer les touristes. Elle doit être accompagnée d'un kit de services annexes tels que l'hébergement, la gastronomie, les loisirs. « Il faut donc packager l'offre », insiste Guy Ros, apôtre d'un tourisme structuré en deux stratégies : automne-hiver et printemps-été.

## Rimbaud, une icône planétaire

« La stratégie automne-hiver, précise-t-il, est beaucoup plus axée sur le marché du patrimoine et de la culture. Les Ardennes possèdent un patrimoine architectural et culturel et l'ouverture du Musée Rimbaud en juin prochain à Charleville-Mézières sera un événement majeur. Rimbaud est une icône planétaire, on va valoriser

**895.000 €**

C'est la participation du Conseil départemental à la réhabilitation du musée Rimbaud et au réaménagement de l'île du Vieux Moulin.

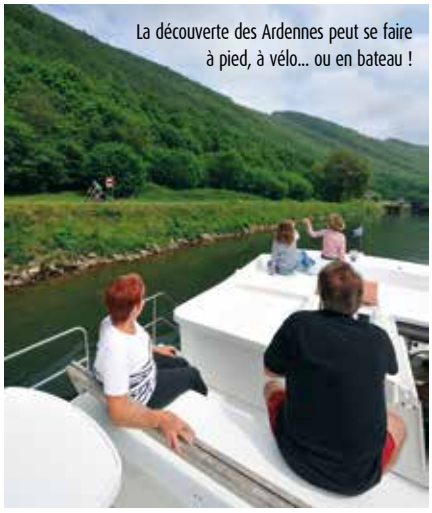
La découverte des Ardennes peut se faire à pied, à vélo... ou en bateau !

son musée vis-à-vis de la clientèle étrangère. »

Le deuxième marché à structurer est celui du bien-être, et deux autres marchés périphériques sont en train de l'être : le tourisme de mémoire et le tourisme d'affaires. Le but du premier est de toucher des populations en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en France et les inciter à venir se recueillir sur des sites de mémoire dans les Ardennes. Ce sera l'occasion de mettre en valeur le Musée Guerre et Paix qui va rouvrir dans un peu plus d'un an.

Concernant le tourisme d'affaires, l'ADT, en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, va développer ce concept afin de faire vivre l'économie touristique du territoire. « Aujourd'hui, le département compte deux centres de congrès, un parc des expositions, des châteaux qui ont des salles de réception. Les offres sont un peu éparpillées, observe le directeur. Il va falloir les structurer. A partir de l'automne prochain, un vrai bureau de congrès sera créé pour faire de la promotion et de la commercialisation via les offices de tourisme et l'ADT. »

## Doper les offres de moyen séjour

La communication sera l'épine dorsale de cette opération que l'Agence et ses partenaires sont en train de mettre en place. Elle permettra de faire connaître les offres aux grandes entreprises, aux organisateurs des congrès médicaux ou des conventions d'affaires, aux Tours Opérateurs... La clientèle belge, celle de la région parisienne, du Nord-Pas-de-Calais ou de la Champagne sont directement visées.

Par ailleurs, la stratégie printemps-été a pour axe principal le tourisme vert. L'ADT mène une action consistant à mettre en avant les qualités naturelles des Ardennes. « On va essayer d'inciter des loueurs de vélos à venir dans les gares, afin de créer une vraie offre de tourisme et d'itinérance douce autour de la Voie verte, de la route des légendes, du PNR (Parc naturel régional), du Massif ardennais et aussi d'un certain nombre de sites touristiques de prestige », détaille Guy Ros.

La SNCF, les autocaristes, la fédération touristique du Luxembourg belge ainsi que celle de Namur, seront associés à l'organisation du moyen séjour. Les touristes viendront en train, en bus, en voiture. Ils exploreront les Ardennes à moto, à vélo, à pied, avec des étapes où ils pourront découvrir la gastronomie locale, le bien-être et la convivialité ardennaise.

**+ d'infos :**
**www.ardennes.com**

## Les couleurs du 08 **voyagent...**

Première déclinaison, très visuelle, de la stratégie printemps-été axée sur le tourisme vert, l'ADT a choisi d'habiller un bus aux couleurs des Ardennes.

Pour ce projet, l'Agence a fait confiance à la société Talacom, basée à Rethel, qui propose des supports de communication originaux, donc plus impactants. Ce bus, d'une longueur de 12 m, représente une surface d'affichage globale de 80 m² !

Le concept de Talacom est de favoriser les investissements en termes de communication dans le tissu économique local afin de servir l'économie du département, donc l'emploi. Dans cette logique, un autocariste basé à Givet, les Voyages Rémi, a été retenu et l'impression est réalisée dans le département. La création graphique a, quant à elle, été assurée par Martine Molitor, originaire de Signy-l'Abbaye.

Ce bus parcourt 80.000 km dans les grandes villes du Nord de l'Europe : Paris, Lille, Amsterdam, Bruxelles, Londres...

Le bus viendra sur la place Ducale, à Charleville-Mézières, le mardi 19 mai à 10h. A bon entendeur...

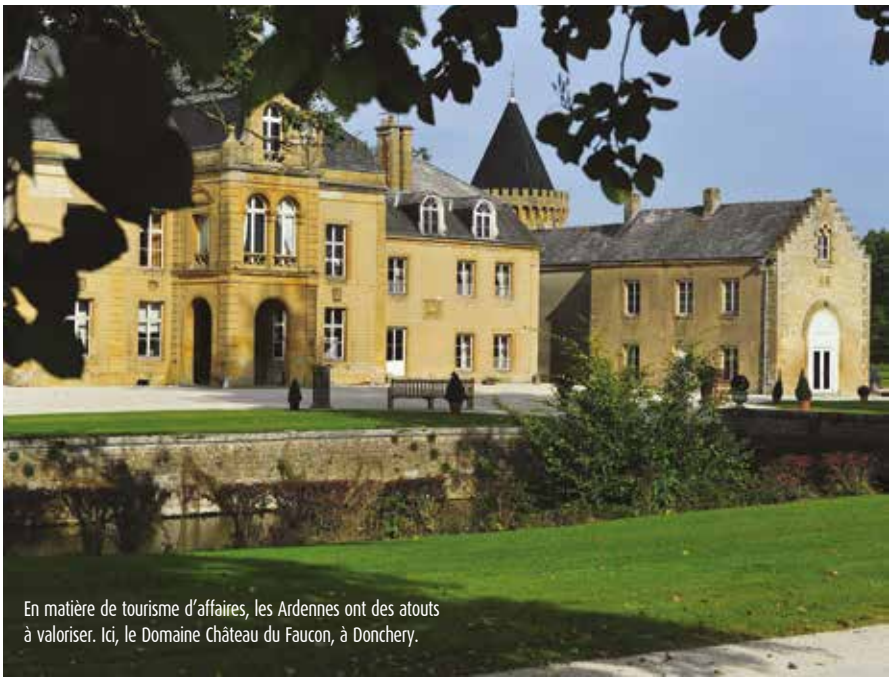
En matière de tourisme d'affaires, les Ardennes ont des atouts à valoriser. Ici, le Domaine Château du Faucon, à Donchery.

La maladie est une épreuve que la personne atteinte doit apprendre à gérer au quotidien ; il en est de même pour son entourage. Souvent oublié, l'aidant familial occupe pourtant un rôle primordial aux côtés d'un conjoint souffrant ou en situation de handicap. Désormais, des initiatives à son attention existent sur le département. L'une d'elles est un groupe de parole proposé par le Groupement des Parkinsoniens. Plus qu'un moment d'échanges, il permet surtout de rompre l'isolement.

# Libérer la parole **des aidants**

« Il faut beaucoup de disponibilité et de patience à un aidant pour accompagner son conjoint dans la maladie. Mais, il faut savoir le préserver », explique Brigitte Cerf, la présidente du Groupement des Parkinsoniens des Ardennes.

Une fois par mois, le groupe de parole se réunit à Sedan. Animé par un psychologue, il s'adresse aux personnes souffrant de la maladie de Parkinson et à leurs aidants familiaux. Les personnes atteintes de la maladie sont reçues par le psychologue pendant une heure. « Elles expriment en

toute liberté leurs émotions ou relatent des événements marquants qui ont pu les perturber. Ce moment de confidences, à huis clos, est essentiel. Les choses qui me sont confiées ne sont pas répétées au conjoint. C'est pour cela qu'elles se lâchent plus facilement ! », explique Arnaud Gairaud, le psychologue.

### Une aide qui passe par les sourires

De leur côté, les aidants se réunissent entre eux et expliquent leurs difficultés face à un quotidien lourd et compliqué. Parfois, une thématique est donnée. Pour cette séance, ce sont les hallucinations qui sont à l'ordre du jour. Les participants donnent leurs idées sur le sujet, grâce à leur expérience. « Les aidants se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls à vivre certaines situations. Cela permet d'aborder des sujets variés et d'obtenir des informations sur la maladie », explique Danièle, bénévole de l'association. « Souvent, la discussion change de ton. On parle alors de tout et de rien... On s'échange même nos recettes de cuisine. Vous savez, ici on plaisante ! », confie Brigitte Cerf.

Car c'est bien ça, la vocation du groupe de parole : faire sortir les aidants de leur solitude. Et même si, par pudeur, certains ont du mal à se livrer, ils profitent de ce moment pour se vider la tête. « De toute façon, le plus compliqué est de venir la première fois. Après, ça devient une habitude, selon leurs disponibilités. Le plus important, c'est de savoir qu'il existe des groupes de parole pour pouvoir se confier et se libérer. Croyez-moi, c'est vital ! », achève Brigitte Cerf.

**Contact :**
**Groupement des Parkinsoniens des Ardennes à Haraucourt**
**Tél : 03.24.26.76.63**
**Mail : cerf@ennemane.net**
**anne-marie@ennemane.net**

## Le groupe de parole... **ils en parlent**

**Marie-France, atteinte de la maladie de Parkinson**
« Cela fait deux ans que je me rends à ce groupe de parole. On entend des choses qui rassurent. Ici, on ne sent pas différent et puis l'amitié se crée. On apprend à aller vers les autres et à parler à tout le monde. De son côté, mon mari profite de ce temps libre pour s'échapper durant quelques heures. Ce n'est pas drôle pour lui, car le quotidien est dur à supporter. Il n'est pas encore prêt à venir au groupe de parole avec moi, mais peut-être qu'un jour lui aussi en aura besoin. »

**Arnaud Gairaud, psychologue, anime le groupe de parole**
« Je suis à leur écoute pour mieux agir. On fait un tour de table, on relate les événements importants. On se voit tous les mois. En retour, j'exige des critiques pour que ces échanges soient bénéfiques. Je leur dis souvent : voyez-moi comme une poubelle et jetez-y tout ce que vous voulez. Moi, je suis une boîte de recyclage. De ce qu'ils diront j'en ferai du positif, sans avoir la crainte d'être jugé. Ce groupe permet de sortir de la solitude, de l'inquiétude qui découlent forcément de la maladie. »

**Lucette, aidante familiale**
« Je ne viens pas souvent car il faut que quelqu'un garde mon mari. Il a 80 ans et est gravement atteint. Je suis très angoissée par l'avenir et la manière dont évoluera la maladie. Ici, on peut parler avec des personnes qui ont les mêmes problèmes et qui vous comprennent. Cela me rassure un peu, et puis ces échanges sont conviviaux. J'en ai bien besoin moralement. »

**Danièle, bénévole de l'association**
« Les aidants ont besoin de soutien. Il faut les ménager car on a toujours besoin d'eux. Ce groupe permet de lâcher la soupape. Et puis, la maladie interfère dans les relations. La personne atteinte change de caractère, ce n'est pas évident pour le conjoint de voir son mari ou sa femme se métamorphoser et ne plus être celui ou celle que l'on a connu. »

## D'autres initiatives pour les aidants familiaux existent sur le département :

L'AG2R propose un groupe de parole itinérant, animé par un psychologue dans le sud du département. Il s'adresse à n'importe quel aidant, qu'il soit touché par des questions de handicap, de maladie ou de vieillesse. La prochaine rencontre a lieu le 21 mai à Attigny.
**Domicile action 08 : 03.24.33.23.79**

Le collectif « Pauses Café » propose un temps d'information et de rencontre entre aidants le 1er lundi de chaque mois de 14h15 à 16h30, salle Bellevue à Vouziers.
**FJEP de Vouziers : 03.24.30.99.61**

L'antenne France Alzheimer basée à Charleville-Mézières propose une formation pour les aidants avec l'aide d'un psychologue, et une halte-répit 2 jeudis par mois.
**France Alzheimer : 03.24.54.22.56**

## Le truc **en +**

Si vous aidez régulièrement et consacrez du temps à un proche malade et/ou en perte d'autonomie, votre avis nous intéresse. Vous pouvez répondre au questionnaire sur le site internet du Conseil départemental à l'adresse suivante : **www.cd08.fr > rubrique solidarité > Personnes âgées**.

## Le Conseil départemental **agit**

**Le Conseil départemental a adopté en janvier 2014 un schéma départemental pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Il met en avant 3 axes majeurs : promouvoir le bien vieillir ; conforter la vie à domicile ; diversifier et renforcer les dispositifs d'accueil. Dans ce cadre, un groupe de travail « soutenir les aidants » a été constitué de bénévoles d'associations et de professionnels des services d'aide et de soins. L'un de ses objectifs est de construire avec et pour les aidants un document d'informations adaptées, qui réponde au mieux à leurs interrogations et à leurs préoccupations.**

Vous présenter des réalisations et des informations de proximité qui vous concernent directement, tel est le but de cette rubrique. Voirie, économie locale, vie associative, patrimoine... ces quatre pages illustrent le rôle central et diversifié du Conseil départemental dans votre quotidien.

## Canton de Sedan 3

### 7ème !

La Biennale de la photographie et de la ville organisée par l'association Urbi&Orbi se tiendra à Sedan du 6 juin au 5 juillet prochain. La manifestation en est à sa 7ème édition et compte parmi les évènements culturels soutenus par le Département. Urbi&Orbi bénéficie d'une subvention de 3.000 € pour l'organisation de son festival.

### Rénovation urbaine : 28 nouveaux logements à Sedan

Débutée en 2011, l'opération de réhabilitation-extension de 28 logements et de 5 locaux tertiaires vient de se terminer au Faubourg du Ménil, situé dans le centre ancien de Sedan. Elle comprend trois T1, cinq T2, quinze T3, quatre T4 et un T5. Tous ces nouveaux logements sont conformes à la réglementation thermique RT2005 et sont éligibles au label Bâtiment Basse Consommation Rénovation.

La construction a été réalisée en continuité et en complétude des bâtiments faubouriens existants, classés aux Bâtiments de France. Grâce à de grandes ouvertures (fenêtres, balcons ou terrasses), la lumière du jour est omniprésente dans chaque appartement. Par ailleurs, 3 des logements situés au rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du Programme de rénovation urbaine, plusieurs familles originaires de la tour Rubis à Sedan sont relogées dans ces nouveaux appartements, la tour étant vouée à la destruction très prochainement. Les relogements se font exclusivement par un chargé de relogement qui accompagne les locataires dans leur nouvelle vie. Par ailleurs, le bailleur social, Habitat 08, prend en charge toutes les démarches liées au déménagement des locataires.

Avec 28 millions €, le Conseil départemental est le premier financeur du Programme de rénovation urbaine dans les Ardennes. Pour cette opération, il a apporté son soutien à Habitat 08 à hauteur de 275.120 €.

# Canton de Signy l'Abbaye

## La résidence des Haras bien en selle

Après une année de travaux, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La résidence des Haras, situé à Signy l'Abbaye, a ouvert ses portes l'année dernière. Il propose 72 places permanentes (dont 12 dédiées à l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer), 8 places temporaires (dont 4 également dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer), et 6 places d'accueil de jour. Soit un total de 86 places. L'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil départemental ont autorisé conjointement dès 2010 le groupe Family Santé à créer cet établissement. De son côté, la mairie de Signy l'Abbaye s'était engagée à mettre à disposition du promoteur le terrain nécessaire. La structure emploie 47 personnes (en équivalent temps plein), recrutées pour l'essentiel localement.

## 12.434 €

C'est le montant de la subvention de fonctionnement attribuée à la Maison Familiale Rurale de Lucquy pour l'année 2015. Celle-ci fait partie des deux établissements d'enseignement agricole privé qui sont aidés, à titre volontaire, par le Conseil départemental ; l'autre étant le lycée de Maubert-Fontaine dans le canton de Rocroi. Elle accueille cette année 131 élèves, qui suivent diverses formations : 4e et 3e de l'enseignement agricole, CAPA Services en milieu rural et Bac Pro Services aux personnes.

# Canton de Château-Porcien

## 5.000 €

C'est le montant de l'aide accordée tout récemment à la société Thiérart, qui fabrique des machines agricoles au Chatelet sur Retourne. L'entreprise avait participé l'automne dernier à deux salons agricoles en Allemagne et à Metz dans le but de se faire connaître et d'accéder à des nouveaux marchés, et le Conseil départemental soutient les PME qui vont ainsi se « vendre » à l'extérieur de la région. Son objectif à lui, en attribuant des subventions, est d'aider au développement de l'économie ardennaise et de faire en sorte qu'on connaisse mieux le savoir-faire du 08 en dehors de ses frontières.

## Accueil royal pour les boîtes, à Château !

L'aménagement de plateformes d'activités se poursuit sur le parc d'activités départemental (PAD) de Château-Porcien. En 2011-2012, le Conseil départemental avait aménagé une plateforme d'1 ha pour accueillir l'entreprise Ecopac. Il avait ensuite revendu le terrain à la Communauté de communes des Plaines du Porcien, qui s'était chargée de le commercialiser auprès d'Ecopac.
Dans le prolongement de cette plateforme, la Communauté de communes du Rethélois a lancé cette année les travaux d'aménagement d'une nouvelle autre. Elle a demandé au Conseil départemental, qui dispose des moyens et compétences techniques, d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet. C'est donc le Département qui réalisera cet aménagement dans le cadre d'un partenariat avec l'intercommunalité. Celle-ci gèrera ensuite l'entretien et la commercialisation des parcelles concernées.
En accompagnant de la sorte, et au fil des besoins, les opérations susceptibles de faire venir des entreprises créatrices d'emplois sur ses PAD, le Conseil départemental prouve son engagement en faveur du développement économique du territoire.

# Canton de Charleville-Mézières 3

## Média Terre... du foot féminin !

Créée en 2000, l'association Média Terre Charleville-Mézières s'est fixée comme objectifs de développer les liens entre les générations en organisant des événements festifs (Festi Mômes Ardennes, brocantes, loto...) et en proposant de nombreuses activités sportives ou culturelles. Il y a deux ans, elle a lancé une section unique dans les Ardennes : un club de football 100% féminin ! Il compte aujourd'hui près de 70 licenciées, des petiotes de l'école de foot aux seniors, doubles championnes départementales en futsal et en foot terrain en 2013, et qui ont repris pour la troisième fois consécutive le chemin du niveau régional !

L'équipe est d'ailleurs soutenue par le Conseil départemental, qui lui a octroyé pour cette saison une subvention de 5.500 €, au titre du renom régional.

**4.000 €**

C'est la somme allouée pour deux événements sportifs d'ampleur nationale qui se déroulent en mai à la salle Reine Bestel. Le Cercle d'escrime de Charleville-Mézières organise le Championnat de France de sabre pour la catégorie cadets, les 9 et 10 mai prochains. Encouragé par le Conseil départemental, celui-ci lui apporte son soutien financier à hauteur de 3.000 €. Quant au Charleville-Mézières Ardennes Tennis de Table, l'association a bénéficié d'une subvention de 1.000 € pour le déroulement du Tournoi national de la ville de Charleville-Mézières.

# Canton de Givet

## Givet/Chooz : bientôt une plateforme portuaire au quai des 3 Fontaines

Il y a un an, Voies Navigables de France a commencé à réaménager un quai fluvial sur la Meuse, sur la commune de Chooz, face aux Carrières de Pierre Bleue, au lieu-dit « Les Trois Fontaines ». Ce quai existait dans le passé, mais n'était plus utilisable depuis très longtemps. Sa restructuration permettra aux Carrières de charger directement les péniches face à elles, sans avoir à faire un transfert par camions jusqu'au Port de Givet. Les riverains des rues de Givet ainsi libérées apprécieront. L'espace dégagé sur le Port servira à accueillir d'autres trafics, notamment des conteneurs, grâce à la plate-forme en cours d'aménagement par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes. L'ouverture est prévue cet été.
Pour le Conseil départemental, le port de Givet constitue un atout économique essentiel puisqu'ouvert sur toute l'Europe du nord. C'est pourquoi il a appuyé cette opération d'aménagement via une subvention de 150.000 €.

## Un hôtel grande capacité pour la Pointe

Dans quelques mois, l'hôtel Ibis Budget de Givet fêtera sa première année d'existence. Il se situe route de Beauraing, à proximité du centre commercial Rives d'Europe et du complexe aqualudique RIVEA. Classé deux étoiles, il bénéficie du label Clef Verte, qui récompense les établissements de tourisme menant une démarche volontaire de bonne gestion environnementale.
Cette implantation vise à combler un déficit de capacité hôtelière dans l'extrémité de la Pointe de Givet et à compléter l'offre locale, principalement établie de l'autre côté de la frontière, à Dinant et Beauraing. En effet, avant l'ouverture de cet hôtel, il n'existait pas, entre Charleville-Mézières et Givet, d'établissement avec une telle capacité d'accueil, à savoir 70 chambres, permettant de recevoir les passagers d'un autocar.
La SA Société Hôtelière et Touristique Vosgienne, qui gère l'établissement, a bénéficié d'une subvention de 100.000 € du Conseil départemental. A ce jour, l'hôtel a permis de créer 3 emplois.

# Canton de Revin

## 63.400 €

C'est le montant du prêt (à taux zéro) accordé par le Conseil départemental à l'entreprise ACDL à Revin, spécialisée dans la tôlerie et la chaudronnerie. Dans le cadre de sa création, celle-ci a investi plus de 300.000 € et prévu d'embaucher quatre personnes, ce qui lui permet de pouvoir bénéficier du Dispositif d'Aide à l'Investissement et à l'Emploi du Département, destiné à booster l'économie ardennaise. Par ailleurs, ACDL a reçu une subvention de 3.000 € pour l'embauche d'un demandeur d'emploi longue durée. La Collectivité soutient en effet les PME qui emploient des travailleurs défavorisés ou handicapés.

## Revin, ville de Contrebande !

Les 13 et 14 mai prochains, l'Association Revinoise d'Education et de Loisirs (AREL) organise son célèbre Festival des Arts de rue pour la 20ème édition. Le rendez-vous, baptisé Contrebande, fait référence au trafic de tabac qui sévissait autrefois à la frontière belge. Cette année, une vingtaine de compagnies françaises et belges assureront plus d'une cinquantaine de représentations de théâtre de rue. Parmi elles : Les Royales Marionnettes, le Cirque Ozigno, la Compagnie des Petits Détournement Picto Facto, et bien d'autres. Pour cette édition anniversaire le festival se met au vert et se pare du label éco-festival. Grâce au Fonds Culturel Départemental permettant d'accompagner les événements qui animent le territoire, le Conseil départemental apporte son soutien à hauteur de 15.000 € à cette manifestation d'envergure.

# Canton d'Attigny

## 3.500

C'est le nombre de documents prêtés par la Bibliothèque départementale des Ardennes (BDA) pour enrichir le fonds de celle d'Attigny, qui vient par ailleurs de déménager sur la place du village. Avec deux subventions de 4.381 € pour réhabiliter le nouveau bâtiment et de 7.344 € pour l'équiper en mobilier et matériel informatique, le Conseil départemental confirme son engagement volontaire pour le développement de la culture en milieu rural.

## Construction remarquable et... remarquée !

Le site scolaire d'Attigny, qui n'en est qu'à sa première année de fonctionnement, fait parler de lui ! Le concepteur du projet, l'architecte Jean-Philippe Thomas, a été désigné lauréat du concours d'architecture lors du Prix national de la « Construction Bois 2015 de Grenoble » dans la catégorie Equipements Publics. Une belle récompense qui met à l'honneur ce pôle de bâtiments conçus, rappelons-le, de manière à limiter au maximum leur empreinte sur l'environnement. Le collège peut accueillir 300 élèves, la partie école en rassemble 370, et il y a sur place cantine et gymnase. Cette réalisation a coûté au total 21 millions €, financés aux deux tiers par le Conseil départemental.

# Libre **expression** des élus

Conformément à la loi du 13 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité, le magazine du Département *Les Ardennes en marche* met à la disposition des groupes d'élus représentés au sein du Conseil départemental cette page de libre expression.

## Groupe de la Majorité départementale

### AU TRAVAIL !

Pas de triomphalisme, mais les urnes ont parlé le 29 mars dernier et **la précédente majorité est sortie renforcée de ces premières élections départementales**.

Remontons le temps et arrêtons-nous sur le découpage cantonal « aux petits oignons » élaboré par le Gouvernement relayé localement par l'ex-Président du groupe PS et Divers Gauche du Conseil général, ex-conseiller général de Charleville-Centre. Tout avait été organisé pour diviser et mettre la pagaille au sein de la Majorité départementale, mais aussi et surtout dans les territoires de notre département.

Combien de citoyens nous ont dit durant cette campagne : **« ce nouveau découpage, c'est du grand n'importe quoi, juste de la politique partisane, personne n'y comprend rien ! »** Les électrices et les électeurs n'ont pas accepté ce tripatouillage politicien et ils ont lourdement sanctionné ses auteurs.

**Pour l'heure, intéressons-nous à l'avenir de nos Ardennes** à un moment où le Gouvernement a choisi de diminuer de manière scandaleuse les dotations aux collectivités. Ce contexte va nous conduire à faire encore des efforts, sans pour autant compromettre l'avenir de nos territoires. **Oui, l'Etat veut asphyxier les collectivités locales, qui, à elles seules, génèrent 70 à 75% des investissements publics de notre pays... cherchez l'erreur !**

Pour autant, les élu(e)s de la Majorité poursuivront un travail de terrain, un travail de proximité. **Etre élu local, c'est en effet s'engager à fond pour les citoyens, les communes, les territoires, nos Ardennes.**

Faisons ensemble que l'on **vive mieux dans notre département.**

Faisons en sorte, ensemble, **de réussir un aménagement équilibré entre les villes et les campagnes.**

Faisons en sorte **de donner le meilleur de nous-mêmes pour cette terre à laquelle nous sommes si attachés.**

**Notre majorité va travailler dur avec les services du Conseil départemental pour aboutir à des résultats concrets pour les habitants. Vous pouvez compter sur nous !**

**Pierre CORDIER**

**Deuxième Vice-Président du Conseil départemental**
**Pour la Majorité du Conseil départemental**

## Groupe PS - divers gauche

### DÉTERMINÉE, ACTIVE ET CONSTRUCTIVE !

Lors de l'élection du nouveau Président et des Vice-Présidents du Conseil départemental, le groupe Socialiste et Divers Gauche s'est abstenu. Prenant acte des résultats sortis des urnes les 22 et 29 mars, nous avons décidé de mobiliser immédiatement notre énergie non sur des attitudes politiciennes mais sur des propositions concrètes que nous allons formuler et défendre régulièrement.

Non, ce vote « blanc » n'est pas un « blanc-seing » ! Car « faire de la politique » - au sens noble du terme -, c'est bien entendu refuser toute forme de fatalité, c'est préférer **AGIR plutôt que SUBIR**. Notre responsabilité première – surtout face à l'important taux d'abstention lors de ce dernier suffrage – est de retrouver le plus rapidement possible le sens de l'**action efficace** et celui de l'**intérêt général**.

L'ensemble des Ardennaises et Ardennais peut donc compter sur une opposition sans optimisme naïf, sans pessimisme résigné, mais totalement **DÉTERMINÉE, ACTIVE ET CONSTRUCTIVE !** Notre attitude sera non seulement vigilante mais aussi responsable et pragmatique... car un cap se fixe mais doit ensuite, surtout, être suivi !

**Aimer les Ardennes**, c'est œuvrer pour leur attractivité et pour l'emploi,
**Aimer les Ardennes**, c'est développer les services publics et soutenir les projets de solidarité afin de lutter contre les inégalités sociales (mais aussi territoriales), c'est accompagner les Ardennais à tous les âges de la vie,
**Aimer les Ardennes**, c'est travailler à l'amélioration de notre cadre de vie, c'est impulser une véritable politique de développement durable,
**Aimer les Ardennes**, c'est être un Républicain habité par la passion de l'égalité et de l'intérêt collectif.

**C'est dans cet esprit que nous travaillerons et vous pouvez compter sur notre total investissement !**

**Le Groupe Socialiste et divers gauche**
**Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Brigitte LOIZON, Hugues MAHIEU, Erik PILARDEAU, Dominique RUELLE, Benoît SONNET**

# Sébastien Amet, libraire itinérant

A 38 ans, Sébastien Amet a choisi une manière originale de transmettre sa passion pour la lecture : ce libraire pas comme les autres se déplace dans les communes où les livres se font malheureusement trop rares. Il dispose de plus de 7.000 références, dont près de 4.500 rien que dans son camion et sa remorque ! Le temps d'une journée, nous avons suivi ce libraire itinérant qui, pour faire plaisir à ses clients, avale les kilomètres autant que les livres. Rencontre…

Du plus loin qu'il s'en souvienne, Sébastien Amet a toujours aimé la lecture. « J'ai même gardé dans un coin de ma tête l'idée de devenir un jour libraire. Mais vu les débouchés, j'ai préféré m'orienter vers la filière scientifique. J'ai donc commencé dans le graphisme, car j'aime aussi la photo et travailler l'image. Au bout de quelques années, j'avais l'impression d'avoir fait le tour de ce métier, j'ai donc complètement changé et je suis devenu professeur des écoles. Pendant six ans, j'étais en contact direct avec le livre et c'est un des aspects qui m'a le plus plu. Finalement, ça ne m'a que conforté dans mon choix. »

Avec le soutien de quelques collectivités, notamment du Conseil départemental, il se lance et démarre en septembre dernier. Au départ, il s'était concentré sur la littérature jeunesse et les livres scolaires ou parascolaires. Puis au fur et à mesure des demandes, il s'est ouvert à d'autres genres. Désormais, il propose les mêmes références que n'importe quelle librairie traditionnelle. Y compris la possibilité de commander, ce qu'apprécient beaucoup les clients.

Grâce à son père, Sébastien a pu aménager son camion. Certes, avec quelques mois de retard, ce qui a repoussé à septembre dernier le début de l'activité initialement prévu en juin, mais totalement fonctionnel : chauffage, fusibles, panneau solaire sur le toit pour l'autonomie énergétique, et même une deuxième batterie qui se recharge lorsque le camion roule ! « L'itinérance, c'est aussi de longues heures sur les routes et il faut une organisation au poil pour être sûr de ne pas oublier les commandes. Ce n'est pas toujours facile ! »

Pour l'instant, il se concentre sur quelques secteurs stratégiques des Ardennes, comme la Vallée, la Thiérache ou le Vouzinois. A terme, c'est bien sur l'ensemble du département qu'il aimerait se positionner. Pour cela, il commence à mettre en place des relais librairie dans les communes qu'il traverse. « Comme je ne peux pas être partout, j'essaye de travailler avec les commerçants pour qu'ils puissent prendre les commandes des clients ; je dépose les livres et ils viennent les récupérer. J'en ai déjà quelques-uns, et je vais en développer davantage. »

# **Déroulé** de la journée

**9h40 :** en face de la mairie de Revin, un drôle de véhicule multiplie les manœuvres. Le chauffeur prend le temps de bien garer son camion auquel est accrochée une remorque imposante. Il s'agit du commerce ambulant de Sébastien Amet, un ancien instituteur qui s'est reconverti en libraire itinérant. « En général, j'ai besoin d'une bonne vingtaine de minutes ! Là aujourd'hui, ça allait parce qu'il n'y avait pas encore de clients, mais parfois, je suis sollicité à peine sorti du camion. Je n'ai même pas le temps de sortir mon matériel ! » Au moins ça prouve qu'il y a de la demande. Et pour cause : « Cela fait deux ans qu'il n'y a plus de librairie à Revin, explique Daniel Durbecq, le maire, venu saluer le commerçant. Pour la population, c'est un plus : les Revinois et même les gens aux alentours sont très contents. En fait, il est arrivé au bon moment ! »
Il a fallu un petit temps de démarrage, mais désormais Sébastien peut compter sur un noyau dur de lecteurs très fidèles. « J'ai comme clients des personnes de la mairie ou de la pharmacie, des personnes âgées qui lisent énormément. On a besoin, nous les libraires, de gens comme ça. »

**10h30 :** à cause de la pluie, Sébastien n'a pas pu installer tout son matériel.

Cela n'empêche pas une dame de venir demander conseil : « Vous m'aviez parlé la semaine dernière d'un livre rigide pour enfants, avec des fées en couverture... Ma petite de 21 mois adore les livres de sa grande sœur qui a 10 ans et elle lui pique tout le temps, même pour aller à la crèche ! Donc je voulais le même genre, mais adapté à son âge. » Sept jours, c'était presque 5 de trop pour Sébastien, qui avait déjà mis de côté un ouvrage pour cette dame. « Ça a l'air très bien, dit-elle, je l'achète ! Et en plus il prend la carte bancaire, il est vraiment parfait ! » Finalement, pas sûr qu'elle ne reparte qu'avec le livre...

**11h15 :** alors qu'un monsieur est en train de payer le livre qu'il vient de choisir, Sébastien aperçoit un jeune homme. Sitôt la dame partie, il lui lance : « Quand j'étais invisible ! » Le jeune homme acquiesce : « Oui, voilà, c'est celui-là ! Je suis venu la semaine dernière, je ne connaissais ni le titre, ni le nom, ni la maison d'édition, et avec juste quelques indices, Sébastien a réussi à trouver ! C'est ce que j'appelle du service de proximité ! » A 26 ans, Romain est devenu un adepte de la librairie itinérante. Il y a déjà commandé plusieurs livres, qu'il avait repérés sur Internet. « J'habite juste en face, je ne suis pas pressé et en plus il cherche pour moi : ça ne sert à rien que je commande sur Internet !, jure-t-il convaincu par le concept. En plus ici, on a le toucher du livre et on trouve du conseil. Et ça, c'est précieux. »

Pour Sébastien aussi, ils sont précieux ses clients militants qui encouragent

son audace : « C'est aussi ça que j'aime dans ce métier, chercher pour les clients, certains sont presque désespérés, ils n'ont pas trouvé et moi je leur fais plaisir. »

**12h20 :** en voyant le camion repartir, un petit monsieur ne peut s'empêcher de remercier chaleureusement Sébastien : « Chaque semaine, on attend votre venue avec impatience ! » Il semblerait que les Revinois aient adopté le concept et son créateur...

**14h :** c'est à Bogny que Sébastien installe sa librairie pour l'après-midi, à proximité d'une école. « Je suis toujours dans la phase où j'essaye de me faire connaître du plus grand nombre. Là, je cible les enseignants et les parents d'élèves. Car j'ai beaucoup de références pour la jeunesse. »
En attendant l'arrivée de clients, Sébastien rattrape son petit retard d'enregistrement des stocks. Vu l'équipement dont il dispose, cela ne devrait pas lui prendre trop de temps : « L'ordinateur est connecté à Internet grâce à mon téléphone portable, j'ai le logiciel qui va bien pour indexer les livres et la douchette permet de scanner instantanément. Il ne faut pas croire, j'ai exactement le même matériel qu'un libraire ordinaire ! », aime-t-il à rappeler.

**15h20 :** accompagnée de ses deux enfants, une maman fait connaissance avec l'activité de Sébastien. « Ah, je me disais bien, c'est vous qui êtes installé place de la halle ! Alors vous y êtes jusqu'à quelle heure ? Ah non, pas aujourd'hui, on ne peut pas, mais si vous y restez jusqu'à 18h, on repassera. » Bon la vente n'est pas passée, mais le relationnel est au point. Une bonne chose pour le libraire : « Il y a souvent des personnes qui viennent juste pour discuter, qui veulent simplement parler littérature. J'aime bien, ça permet de connaître les gens, leurs goûts, de savoir s'ils ont aimé tel ou tel livre et pour quelle raison. Ça prend du temps mais ce contact humain est pour moi essentiel. J'essaye d'être aux petits soins pour eux ! »

**17h :** la journée se termine pour Sébastien. « Tout ce qui a été déballé ce matin doit maintenant être rangé, et c'est au millimètre près ! »
Seul petit bémol et pas des moindres pour un libraire : il n'a guère le temps de lire... Alors il se rattrape grâce à ses clients !

**Contact :**
**06.07.27.97.87**
**ou www.librairie-amet.com**

## Où trouver la librairie Amet ?

- Le lundi matin à Nouzonville
- Le mardi à Givet
- Le mercredi à Revin
- Le jeudi à Bogny sur Meuse
- Le samedi à Vouziers
- Le dimanche matin à Autrecourt et Pourron

Nouveau mode de commercialisation de produits ardennais, le drive fermier crée un trait d'union entre les producteurs et les consommateurs. Ces derniers passent leur commande sur Internet et jeudi après-midi, ils sont livrés à la Chambre d'Agriculture, située avenue du Petit-Bois à Charleville-Mézières.

# Le drive **fermier**

Tout se fait par un simple clic de la souris de l'ordinateur, en se rendant sur le site du drive fermier. La première fois, il faut créer son compte. Les fois d'après, on s'y connecte directement. Et tout va très vite. Le consommateur voit s'afficher les différents produits avec leurs prix. Il fait son choix. Dès qu'il a fini, il valide sa commande. Le montant s'affiche et avec sa carte bancaire, il règle ses achats. Un numéro lui est attribué et servira de justificatif au moment de récupérer son panier.

## Quatre heures de distribution

Les commandes sont faites tous les jours jusqu'à mardi minuit. Jeudi, c'est le jour de distribution. De 9h à 11h, on assiste à une noria de fourgonnettes dans la cour de la Chambre d'Agriculture. Les producteurs arrivent les uns après les autres, déchargent les commandes et vont les ranger une par une dans un local aménagé à cet effet. D'un côté, des rayons et des caisses pour des produits secs, de l'autre, une chambre froide pour la viande et les produits laitiers. Chaque caisse ou paquet porte un numéro, le même que celui du destinataire. Quatre producteurs vont assurer la permanence pendant midi et les heures de distribution. A 15h30, commence un autre ballet de véhicules, celui des consommateurs. Il va durer jusqu'à 19h. Chaque client arrive à l'heure qu'il avait choisie au moment de la commande. Au vu de

sa liste, un producteur va lui chercher ses achats, les contrôle et les lui remet contre une signature. Plaisanteries, rires, remerciements, tout se passe dans une ambiance bon enfant.
Conseillère en diversification et circuit court à la Chambre d'Agriculture, Claire Pignon est satisfaite : « Le drive fermier résulte de la volonté de la Chambre de mettre en place un outil de vente efficace pour les producteurs et une possibilité d'achats intéressants pour les consommateurs. » C'est elle qui veille au bon fonctionnement de ce drive, le deuxième dans la région après celui de l'Aube. « J'accompagne aussi les agriculteurs sur leurs exploitations pour les aider à s'organiser et je m'assure que le site internet est toujours accessible à tous les consommateurs. »

## 480 références en ligne

L'idée du drive fermier avait été lancée en février 2014. Les protagonistes ont commencé à y travailler en juin, et en janvier dernier, c'était le démarrage. Le coup d'essai s'est vite transformé en coup de maître : 24 producteurs ont aussitôt adhéré au drive. Ils vont bientôt être rejoints par quatre nouveaux. Le site compte actuellement 480 références et un vendeur peut livrer chaque jeudi jusqu'à 160 clients.

« Il y a une très forte demande concernant les légumes, la viande, les produits laitiers, les fruits, ou encore pour des produits plus spécifiques comme le miel », constate Claire Pignon.
Côté consommateurs aussi, le drive semble satisfaire : « Je trouve ici des produits frais et de bonne qualité. Ce sont des produits locaux et le consommateur sait d'où ils viennent. » Jeune femme arrivée récemment à Charleville-Mézières, Agnès Pichon est déjà passée plusieurs fois au drive.
Le drive fermier a trouvé son rythme de croisière. « Si les besoins augmentent, prévoit Claire Pignon, on pourra se développer ici dans l'enceinte de la Chambre d'Agriculture ou ouvrir d'autres points ailleurs. On y réfléchit. »

**+ d'infos :**
**www.drive-fermier.fr/charleville**

## Les producteurs **emballés !**

**Patrick Duhal, producteur de viande à Terron-sur-Aisne**
« Je suis producteur de porc, veau, bœuf, depuis deux ans environ. J'ai démarré par la caissette. Je faisais de gros colis et maintenant je fais de l'individuel. Le drive fermier me permet de réaliser 50% de mon chiffre d'affaires. Environ 250 kg de viande sont livrés chaque semaine, soit du porc, soit du veau ou du bœuf. Je fais cette rotation depuis l'ouverture du drive. Ce système me raccourcit le trajet. Avant, je faisais 200 voire 240 bornes pour livrer un bœuf, maintenant je n'en fais plus que 60 ou 80. »

**Florence Thiry, productrice de fruits à Guincourt**
« Nous sommes producteurs de pommes, fraises, cerises, mirabelles, framboises. Nous transformons en jus des cerises, mirabelles et pommes. L'avantage du drive fermier pour moi, c'est que tous les produits sont commandés. Je n'ai pas besoin de me déplacer pour aller chercher la clientèle ou faire les marchés paysans et de Charleville-Mézières. Et les clients n'ont plus besoin de venir à la maison. Il y a un seul point où producteurs et consommateurs se rencontrent. Depuis deux mois, je viens ici.
Les gens dépensent maintenant moins qu'avant, donc c'est plus facile de vendre par le système de drive. Aujourd'hui, je livre 60 personnes. J'espère que la clientèle sera toujours au rendez-vous. Pour le moment, ça marche bien, j'ai de nouveaux clients chaque semaine. »

Sitôt arrivée, sitôt repartie !

Pour beaucoup, le tchoukball, discipline entre le foot et le hand, a été une découverte

Le 19 mars dernier, la rédaction de votre magazine a participé à la journée *Bien manger, bien bouger*, organisée par le Conseil départemental à Givet en partenariat avec la cité scolaire Vauban. Au menu : des activités sportives sous forme d'ateliers auxquels s'ajoutent une sensibilisation au handisport et des petits jeux autour de la diététique. Le tout à déguster sans modération !

# Les collégiens ont faim **de sport !**

Habituellement le jeudi, ils ont Français, Maths ou Histoire-Géo. Mais aujourd'hui, tous les élèves de 6e participent à une grande journée autour du sport et de la nutrition. « Cela fait des semaines qu'ils nous tannent pour savoir quelles seront les activités d'aujourd'hui !, commente une des enseignantes venue participer à l'encadrement des enfants. Mais pour leur plus grand plaisir, on n'a rien lâché ! »

C'est donc avec beaucoup d'impatience que les 83 élèves découvrent le ''menu'' sportif du jour : body-karaté, tchoukball, rugby, ergo-aviron, marche nordique, boxe éducative, sarbacane, handibasket, tir laser, et atelier nutrition. « C'est la cinquième année que le collège participe à cette opération, explique une autre prof d'EPS. Avec le Service des sports du Conseil départemental, on privilégie les activités que les enfants ne pratiquent pas en cours. De cette façon, ils se frottent à des disciplines qu'ils ne connaissent pas forcément, comme le tchoukball ou le tir laser. De toute façon, dès que c'est quelque chose qui sort de l'ordinaire, ils sont fort demandeurs ! »

Aline Dacunka, proviseure de la cité scolaire Vauban depuis septembre dernier, confirme : « C'est toujours avec plaisir que le collège et le Conseil départemental travaillent ensemble pour l'épanouissement des enfants. En plus, l'ensemble du corps enseignant a joué le jeu et je ne peux que m'en réjouir. »

Au milieu des profs d'EPS, des collègues de Français, de Maths ou de Techno sont aussi venus spontanément. Ce bel esprit d'équipe se partage aussi avec les élèves, comme lorsque l'un d'eux chambre sa prof de Maths : « Madame, on vous voit en baskets, c'est la première fois ! »

Après avoir couru, sauté, plaqué, tiré, visé, soufflé, roulé, ramé, boxé, marché nordiquement, pendant 6 heures, certains ne sont toujours pas rassasiés ! « Dites madame, quand est-ce qu'on recommence ? » A croire que l'appétit du sport est plus fort que celui du ventre ! « L'année prochaine, leur répond Stéphanie. Dès la rentrée de septembre, j'inscris les 6e, les 5e et les 4e. » Ouf, tout le monde est rassuré...

Le tir apporte concentration et maîtrise de soi

Avec la marche nordique, les jeunes avalent... les kilomètres !

Le Comité handisport des Ardennes a été l'un des premiers partenaires des journées *Bien manger, bien bouger*

Une animatrice de l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) a testé les connaissances des enfants sur la nutrition

## Sport dans les collèges, **une politique musclée !**

En tant que gestionnaire des collèges ardennais, le Conseil départemental assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique, dans les collèges publics. Son objectif est d'offrir aux collégiens les meilleures conditions d'études et de travail.

Il intervient aussi de manière totalement volontaire dans le domaine du sport, facteur d'épanouissement. Par exemple, 65.000 € sont dédiés à l'accompagnement des collèges publics et privés dans le financement des frais liés à l'apprentissage de la natation, 23.000 € pour le dispositif UNSS, ou bien encore 20.000 € pour les sections sportives dans les collèges, qui permettent aux élèves de pratiquer leur discipline grâce à des horaires aménagés.

Grâce à son Service des Sports, le Conseil départemental met aussi en place avec les acteurs locaux du sport de nombreuses animations tournées vers les collégiens : outre les opérations Bien manger, bien bouger, une douzaine chaque année, citons les journées nautiques aux lacs de Bairon et des Vieilles-Forges (8 par an), les rencontres sportives inter-collèges, les Bike and Run mêlant collégiens valides et enfants issus d'IME...

Selon vous, combien de temps faut-il pour relier l'Alaska à Saint-Pierre et Miquelon, en traversant le grand nord canadien, soit un périple de presque 10.000 km ? Pour Philippe Claeys, la réponse est 6 mois. Surtout si on le fait en solitaire et en... VTT ! Voilà près de deux ans que ce Revinois de 48 ans travaillait sur ce projet ; le 18 avril dernier, il s'est envolé pour ce voyage unique, hors du commun, et en totale autonomie.

# De Revin au grand nord canadien

« Je cherche à être le plus possible en mode aventure. Cela fait presque 20 ans que je voyage comme ça, parfois dans des conditions extrêmes. Pour ce voyage, j'ai choisi de passer le plus au nord possible du Canada, au moins deux fois au-delà du cercle arctique. Je veux être au plus proche de la nature, je veux aller la chercher. Quitte à me retrouver dans des conditions difficiles. Pour moi, le voyage, c'est l'inconnu, l'imprévu. Je ne veux pas que ce soit une balade, il me faut du compliqué, du défi ! Toutes ces galères se méritent. Et au final, c'est surtout ça qu'on retient. Comme cette tempête de neige dans les hauteurs de l'Himalaya, tellement violente que toutes les 10 minutes, il fallait retirer la neige entassée au-dessus de la tente, sous peine qu'elle éclate. Là, ça n'aurait pas été drôle du tout. Et c'est dans ce genre de situation qu'on réalise qu'on n'est absolument rien face à la nature ! Si fragile, si insignifiant... Ce sont ces situations difficiles qui nous font sentir vivants. Mais attention, je peux aussi adapter mon parcours aux conditions climatiques. Le but, ce n'est pas de faire n'importe quoi. Je connais les limites de mon corps et je n'irai pas au-delà. »

Philippe dans le désert sud américain, déjà à vélo

Philippe est un passionné qui pourrait parler de la nature et des animaux pendant des heures. Toujours de manière spontanée et avec beaucoup de respect.

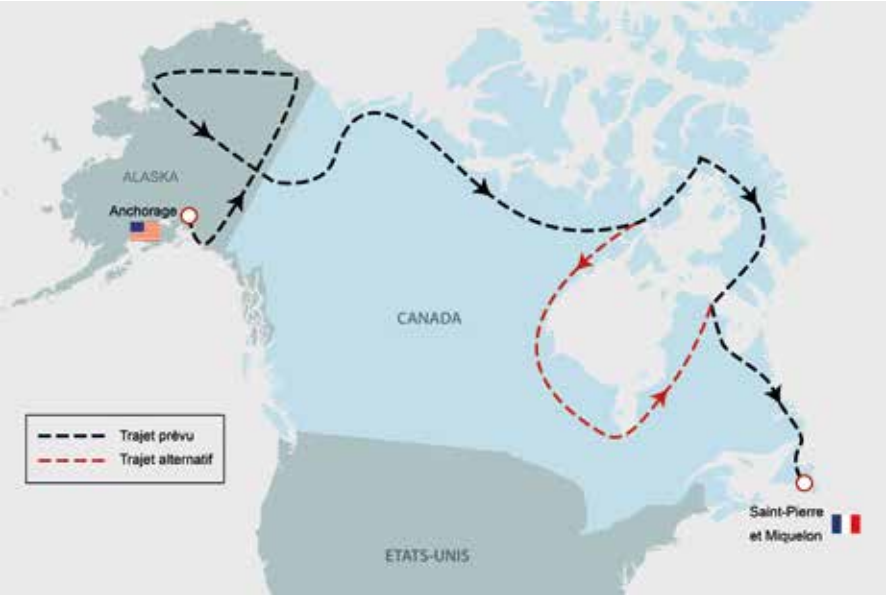


## + d'infos

Si vous aussi vous voulez suivre les péripéties de Philippe, n'hésitez pas à le retrouver sur le plus célèbre des réseaux sociaux : **Naturophil**, son profil perso, et **Extremenord2015**, la page communautaire.

A 48 ans, il a déjà bourlingué dans une trentaine de pays aux quatre coins de la planète, jonglant d'un hémisphère à l'autre comme on fait sauter son doigt sur une mappemonde.

Pendant presque deux ans, il a consacré tout son temps à la préparation de ce voyage. Il a beau pratiquer régulièrement le vélo depuis des années, Philippe s'est tout de même imposé un entraînement intensif pour affronter le climat particulier de l'Alaska et du grand nord canadien. « J'ai sorti le vélo trois heures par jour, cinq fois par semaine, pendant un an et demi. Quand j'arriverai là-bas, ce sera toujours l'hiver. Il y aura le froid, le vent, la neige, le gel, mais au moins je pourrai traverser les rivières facilement. »

### Deux ans de préparation

Niveau équipement, il a opté pour un vélo en acier. De son propre aveu, il sait que ce n'est pas la matière la plus légère, « mais je pourrai le réparer n'importe où dans le monde. Bon, je ne suis pas non plus un expert, mais je connais quand même la mécanique de base ! » Concernant le matériel, tout a été compté, mesuré, pesé pour ne garder que le strict minimum. « Je ne porterai jamais plus que 30 kg. Ça correspond en fait à l'essentiel. Par contre, je sais déjà que je prendrai deux paires de lunettes. C'est indispensable. Il ne faut pas non plus que j'oublie d'emporter une deuxième fermeture éclair. Si celle de mon anorak venait à craquer... » Ça devrait aller, ce n'est pas ce qui pèse le plus lourd !

De ses voyages, Philippe ramène rarement des photos. Bien sûr, il lui arrive d'immortaliser certains moments, mais c'est surtout dans sa tête qu'il stocke ses plus beaux souvenirs. Comme cette rencontre incroyable avec un grizzli lors de son premier voyage en Alaska : « Il était en train de manger des myrtilles à environ 200 m de moi. Très lentement, je me suis approché d'une dizaine de mètres pour mieux l'admirer. Il s'est alors mis sur ses deux pattes arrière et s'est soulevé. C'était fort impressionnant ! J'ai reculé, et il est tranquillement retourné à son repas. C'était une chance inouïe d'avoir vécu ce moment. Ça s'est fait dans un respect mutuel entre l'Homme et la Nature. C'est exactement ça que je recherche. »

> « Mon entraînement, 3 heures de vélo par jour, 5 fois par semaine, pendant un an et demi. »

Il y a quelques semaines, Philippe s'est rendu au collège et dans une école primaire de Nouzonville pour expliquer son voyage aux enfants. « La mairie me soutient dans mon projet, alors je me suis dit que je pourrais partager mes expériences avec les classes. Je leur parle de vélo, de mes voyages, de respect de la nature, des animaux, du réchauffement climatique... Je vais essayer de leur donner des nouvelles quand je pourrai, en partageant une photo ou une vidéo. Dans tous les cas, c'est sûr que je les reverrai : avec le Comité de l'égalité des chances, on prévoit d'organiser des rencontres dès mon retour en octobre. J'aimerais bien me servir de toutes mes expériences pour créer une activité handitourisme : j'ai vraiment envie de faire découvrir aux personnes âgées ou handicapées les plus beaux points de vue de la Vallée. Leur montrer toute la richesse qu'on a pas loin. C'est un projet qui me tient à cœur et je compte bien le réaliser », annonce-t-il déterminé.

Pour autant, le globetrotter n'a toujours pas acheté son billet retour. « Réserver, c'est déjà se mettre une pression ! Or, moi je veux la liberté totale ! »

Crédit photo : Fabrice Fontaine - Festival 2014

Le Festival international de folklore de Carignan se déroulera du 23 mai au 5 juin. Des troupes françaises et étrangères y sont invitées par les réseaux de Saint-Ghislain, une ville belge qui a aussi son festival de danse et de musique. Avec cette commune, le Pays d'Yvois développe un partenariat culturel depuis 19 ans. Située sur le territoire des Portes du Luxembourg, la ville de Carignan s'ouvre naturellement vers la Belgique et le Luxembourg. Un axe de confluence et de passage qui constitue pour elle un atout considérable.

# Ballet russe et cabaret français au festival de Carignan

« Beriozka », le célèbre ballet russe avec ses 80 artistes, tiendra le haut de l'affiche du 19e Festival international de folklore de Carignan. Programmée le mercredi 3 juin à 20h30, cette troupe qui viendra de Moscou, démontrera ce qui lui vaut le qualificatif de « légendaire ».

La renommée de cet ensemble est fondée sur des qualités artistiques « hors du commun » : danses burlesques, tenues aux couleurs vives, chorégraphies, rondes des femmes, danses traditionnelles, sketches... Un répertoire varié et un spectacle coloré qui renforcent le caractère exotique de cette manifestation annuelle.

A ce rendez-vous sont également conviées des danseuses boliviennes facilement reconnaissables à leurs robes colorées et au son de leurs flûtes de Pan. Elles vont donner au public l'impression de voyager « au cœur des hauts plateaux andins, là où le quotidien se vit au rythme de la nature, de ses dons et de ses caprices », confie Estelle Drion. L'adjointe déléguée à la Culture et à la Communication de la ville de Carignan ne tarit pas d'éloges sur ce ballet. Sans pour autant mettre sous l'éteignoir un autre groupe venant de loin, le « Ballet Acadele José A. Corella », originaire du Panama. Son répertoire est constitué de rythmes nationaux, de danses amérindiennes, africaines, antillaises, ainsi que de bals des paysans. « Ce sera un tourbillon de couleurs et de rythmes », promet l'adjointe au maire.

**1 million €**

C'est l'aide apportée par le Conseil départemental pour la construction de la salle polyvalente de Carignan.

## Rajeunir et innover

L'ensemble « Eostiged ar Stangala » fera résonner le rythme breton, dans lequel il excelle depuis plusieurs années. Quatorze fois championne de Bretagne en la matière, cette formation a l'habitude d'animer la scène avec 50 artistes, mêlant danses traditionnelles et mise en scène moderne. Sa venue répond au double objectif des organisateurs : rajeunir et innover.

« Alors que notre festival était orienté exclusivement vers des groupes de folklore, il nous apparaît maintenant nécessaire de faire évoluer notre programmation en élargissant notre répertoire, explique Estelle Drion. Notre ambition est de rajeunir le festival et de toucher un public plus large sans toutefois décevoir les attentes de nos festivaliers habituels.

Dans cet esprit, nous avons décidé de proposer cette année un grand spectacle de cabaret mené par une formation de 80 artistes, avec orchestre, chanteurs et danseurs, reprenant tous les grands standards des comédies musicales anglo-saxonnes. »

Crédit photo : Fabrice Fontaine - Festival 2014

## Relations de bon voisinage avec la Belgique

Créé en 1997, le Festival international de folklore de Carignan est l'un des rendez-vous artistiques incontournables dans les Ardennes. L'année prochaine, cette animation soufflera ses 20 bougies. Le secret de sa longévité ? Les relations de bon voisinage que Carignan entretient avec Saint-Ghislain, une ville belge qui place la danse et la musique au centre de ses animations culturelles.

« Les Belges ont cette tradition de la danse et de la musique, comme en témoignent leurs réseaux associatifs denses et la manière avec laquelle ils facilitent - auprès de la jeunesse - l'accès aux enseignements artistiques. A Saint-Ghislain existait un festival de danses folkloriques extrêmement célèbre et nous l'avons ''importé'' il y a maintenant 19 ans », rappelle Estelle Drion.

**+ d'infos :**
**www.festivaldecarignan.fr**

## La salle polyvalente **fête ses 5 ans**

« Notre salle est une vitrine attractive et notre volonté aujourd'hui, c'est de faire connaître notre territoire aux confins du département grâce à une politique d'animation et de sorties culturelles de qualité, martèle le maire Denis Lourdelet. Nous devons nous adapter aux envies de notre population et proposer des salons ou des spectacles qui créent une dynamique propre à notre canton. »

Cette salle fête ses cinq ans cette année. Elle est le fruit de la volonté des élus qui ont constaté au fil des années que la salle des fêtes, puis le complexe sportif, devenaient de plus en plus étroits. Et donc peu adaptés aux spectacles. La précédente municipalité s'était donc orientée vers une salle polyvalente susceptible d'accueillir des associations sportives et les spectacles du festival.

D'une superficie de 1.200 m², elle peut - en configuration spectacle - contenir plus de 1.000 personnes. Les Yvoisiens se réjouissent de sa capacité ainsi que de sa fonctionnalité.

La municipalité souhaite développer autour de cette salle une politique culturelle et d'animation dont les échos pourraient dépasser les frontières du Pays d'Yvois. Ainsi, en novembre dernier, l'humoriste Anne Roumanoff y a été accueillie avec beaucoup de ferveur. Fortes de cette expérience, la Ville et la Communauté de communes des Portes du Luxembourg s'attèlent à la nouvelle programmation. Quelques noms célèbres commencent à circuler. Par exemple ''les Chevaliers du Fiel'', ''Les Stentors'', le chanteur Franck Michael...

Des jeunes, comme Kendji, gagnant de ''The Voice '' 2014, sont aussi pressentis pour attirer le public. Par ailleurs, l'idée d'organiser des salons fait également son chemin, notamment celui du vin.

« Continuer à faire connaître cette salle et ouvrir l'éventail de la programmation sont désormais nos priorités, souligne Estelle Drion. En Belgique, il n'y a pas de lieu de cette envergure à moins de 50 km et nous aimerions bien drainer davantage encore nos amis frontaliers ! »

*« Quand nous en serons au temps des cerises, et gai rossignol et merle moqueur seront tous en fête. Les belles auront la folie en tête et les amoureux du soleil au cœur. »* Ainsi débute *Le Temps des cerises*, célèbre chanson écrite en 1866 par Jean-Baptiste Clément. Poète, figure du mouvement ouvrier français, maire de Montmartre et combattant lors de la Commune de Paris, Jean-Baptiste Clément, né à Boulogne-Billancourt en 1836, est aussi journaliste.

Les bureaux de *l'Émancipation* se situaient rue de Gonzague, à Charleville

# Jean-Baptiste Clément, *L'Émancipation* poétique

De 1885 à 1895, Jean-Baptiste Clément s'installe dans les Ardennes et fonde à Charleville le journal *L'Émancipation*, dont le premier numéro paraît le 30 décembre 1888. La chambre qu'il loue rue de Gonzague, devient alors la salle de rédaction de ce journal qui prend à partir de juillet 1891 le nom de *L'Émancipateur*. Ce travail de journaliste vient compléter l'action militante de Jean-Baptiste Clément en faveur du développement du syndicalisme dans les Ardennes.

L'ÉMANCIPATION

Organe de la Fédération des Travailleurs socialistes des Ardennes

Il offre dans son journal résolument engagé un point de vue ouvrier sur l'actualité nationale et les événements du département. À l'occasion de l'exposition universelle de 1889 pour laquelle la tour Eiffel fut construite, il écrit : « *L'Exposition est un succès bien mérité et sans précédent [...]. Il est impossible de visiter le palais des machines, les palais des beaux-arts et des arts libéraux, le dôme central [...]. sans se sentir ému et rempli d'admiration [...]. Il*

DEUXIÈME ANNÉE — N° 20.

5 Centimes le Numéro

# L'ÉMANCIPATEUR

Organe de la Fédération des Travailleurs socialistes des Ardennes

PARAISSANT LE SAMEDI

Le Délégué à la Rédaction : J.-B. CLÉMENT

ABONNEMENTS

POUR TOUS LES RENSEIGNEMENTS

ANNONCES

PARTI OUVRIER SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

LYON — 1869 — PARIS — 1840

SOUSCRIPTION

## A Charleville

LE COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL L'ÉMANCIPATEUR

Fin d'Année

LA CORRESPONDANCE

UN DOCUMENT

CHAMBRE SYNDICALE

La Journée de Nouzon

*faudrait que la possibilité de visiter l'exposition ne fût pas qu'à la portée de ceux qui en ont les moyens pécuniaires [...]. Malheureusement il y aura encore des privilégiés et des sacrifiés. Il y aura encore, et par milliers, des ouvriers intelligents et désireux de voir, d'apprendre et de se fortifier intellectuellement et manuellement qui se morfondront dans leur usine, dans leur bagne de province sans pouvoir réaliser le désir bien légitime de venir visiter ce grand Paris qui n'est plus aujourd'hui la capitale de la France seulement, mais la capitale de l'univers [...]. Nous réclamons donc, et à grands cris, qu'on exige [...] la création de trains à très bon marché, nous voudrions même qu'ils fussent gratuits [...]. Car, si nous sommes émerveillés de l'Exposition, [...] nous sommes jaloux de penser que la bourgeoisie égoïste, que les classes dirigeantes et possédantes [...] en auront seules les honneurs et les profits.* »

Jean-Baptiste Clément se fait aussi l'écho des créations de chambres syndicales dans tout le département. Il est parfois directement à l'origine de ces créations comme le montre un article du 27 juillet 1890 : « *La situation des ouvriers et ouvrières de l'industrie lainière de Rethel s'aggravant de jour en jour [...] quelques ouvriers [...] décidèrent d'organiser une réunion publique [...] en vue de former une Chambre syndicale [...]. Le citoyen J.-B. Clément fut mandé à cet effet, et le samedi 19 juillet une réunion publique avait lieu salle de l'Arquebuse. À huit heures du soir, 300 personnes environ prenaient place [...] et [...] la parole fut donnée au citoyen J.B Clément. Il expliqua aux travailleurs le but du groupement ouvrier [...] et les avantages que les ouvriers de Rethel retireraient d'une Chambre syndicale. Ensuite, le citoyen J.-B. Clément, [...] mit aux voix la proposition de fonder une chambre syndicale. L'assemblée s'étant prononcée en grande majorité en faveur de la proposition, le citoyen J.-B Clément demanda qu'on procédât de suite à la nomination d'une commission provisoire. Ensuite, une quarantaine de citoyens vinrent signer leur adhésion à la Chambre syndicale.* »

*L'Émancipation* permet aussi d'avoir le point de vue ouvrier sur les conflits sociaux de l'époque grâce à des articles rédigés dans un style irrévérencieux typique de la presse de l'époque. Lors d'une grève [aux usines Faure] à Revin en 1890, un gréviste écrit pour L'Émancipation les lignes suivantes :

« *À voir les grèves qui éclatent depuis quelques mois dans les Ardennes, certains bourgeois bien rentés et bien repus ne craignent pas de dire que les ouvriers obéissent à un mot d'ordre. Ces gras à lard, dont tout le savoir consiste à se bien caler les joues aux dépens des travailleurs, ne s'aperçoivent pas que les exploités sont au bout de leur rouleau et qu'ils ne veulent plus être menés comme des mercenaires ni crever de faim comme de véritables bêtes de somme. [....] Actuellement, les ouvriers de l'Ardennaise, usine de MM. F[aure] père et fils, viennent de se mettre en grève au nombre de 140... Les motifs de cette grève sont nombreux et le mécontentement couve depuis longtemps. Il a fallu toute l'énergie et la prudence de notre comité syndical pour que ça n'éclatât pas il y a longtemps.*

*Chacun sait que M. F[aure] est le patron qui a imposé les premiers rabais [baisses de salaire] non seulement à Revin, mais partout où ses factotums ont pu pénétrer. Les ouvriers ont subi ces rabais avec une résignation incroyable. Mais aujourd'hui les salaires sont tellement insuffisants [...] qu'il leur est impossible de rester plus longtemps dans cet état de misère.*

*M. F[aure], non content de pressurer ses ouvriers jusqu'à la moelle, a transformé ses ateliers en bagne. Les portes verrouillées en sont gardées par de véritables gardes-chiourmes ; les amendes pleuvent dru comme grêle sur les malheureux ouvriers, et cela pour les infractions les plus légères à un règlement draconien, conception autocratique de M. F[aure].* »

Le journal *L'Émancipateur*, consultable aux Archives départementales (cote PERH131 1), offre ainsi une source essentielle à l'histoire des Ardennes, département au riche patrimoine industriel et ouvrier. Il donne enfin accès à des textes méconnus d'un militant poète aux amours malheureuses proclamant à la fin de sa célèbre chanson : « J'aimerai toujours le temps des cerises : c'est de ce temps-là que je garde au cœur une plaie ouverte. Et dame Fortune, en m'étant offerte, ne saurait jamais calmer ma douleur. J'aimerai toujours le temps des cerises et le souvenir que je garde au cœur ».

**Distance :** *7 km*
**Durée :** *1h30*
**Difficulté :** *aucune*

Bienvenue à Thin le Moutier ! Entre Charleville-Mézières et Signy l'Abbaye, cette charmante petite commune offre une balade tout en détente à travers le bois de Néparcy et la forêt domaniale de Froidmont. Nouez vos lacets et en route !

# Boucle à travers **le bois de Néparcy**

Rendez-vous à la mairie pour commencer cette balade. Contournez-la par la gauche et empruntez la rue de la cour Pache, qui tire son nom de Jean-Nicolas Pache, ancien maire de Paris qui fut le premier à proposer que la devise Liberté, Egalité, Fraternité soit inscrite sur les frontons des établissements publics de la capitale. Vous passerez d'ailleurs devant la paisible propriété qu'il a achetée et dans laquelle il a fini sa vie.

Tournez ensuite dans la rue à gauche qui sort du village et qui mène à la rue Dessous. Continuez toujours tout droit. Au bout de 500 m, vous trouverez sur votre gauche la fontaine de l'Epinette, qui n'est autre que l'ancien lavoir communal. Le Thin coule juste derrière.

Arrivé à l'intersection, vous serez confronté à un dilemme : prendre tout droit pour continuer la balade ou bien tourner à gauche et faire (déjà !) une pause à l'auberge du Moulin de Gironval, qui propose une gastronomie typiquement ardennaise. Ceux qui choisiront le resto peuvent s'abstenir de lire la suite de la balade...

Pour les autres, poursuivez votre route toujours tout droit jusqu'à arriver à Warby. Empruntez le petit pont qui franchit le Thin et engagez-vous dans le village. Laissez-vous porter par les murmures de la rivière qui longe la rue principale. Prenez ensuite à droite le chemin de Froidmont qui mène à la forêt domaniale du même nom, qui fut l'un des terrains de chasse favoris de Clovis.

Un peu plus loin, vous arrivez à l'oratoire de la vierge de Froidmont, un lieu paisible au cœur de la forêt. On y vient l'été pour chercher le frais.

De nombreux sentiers de randonnée s'offrent à vous ; pour cette fois, concentrez-vous sur celui qui mène à Thin le Moutier. Arrivé à une grande intersection, prenez le chemin de droite qui redescend vers le village et regagnez votre point de départ.

# Mignon de porc au Noyers Pont-Maugis et à la bière Oubliette ambrée de la P.B.A

Retrouvez ce reportage en vidéo sur notre Web TV www.cd08.fr

## Ingrédients (pour 4 personnes)

- 600 grammes de filet mignon de porc paré
- 8 fines tranches de lard fumé
- 1 tomate (découpée en dés)
- 1 bière Oubliette ambrée de la P.B.A de 33 cl
- 1 tranche de jambon d'Ardennes appellation Ardennes de France
- 3 tranches de fromage Le Noyers Pont-Maugis
- 20 cl de fond de veau
- 200 cl de crème fraîche
- Un peu de beurre
- Assaisonnements : sel, poivre, ciboulette

## Préparation

- Découpez le filet mignon en 4 morceaux
- Dans chaque part, faites une entaille sur le côté, le farcir avec un petit morceau de jambon d'Ardennes et un petit carré de fromage
- Bardez-les (entourez-les) avec une fine tranche de lard
- Faites fondre un peu de beurre dans une sauteuse, pour y saisir chaque morceau de viande des 2 côtés et assaisonnez-les
- Disposez-les ensuite dans un plat allant au four avec sur chaque part de viande un petit morceau de fromage
- Enfournez pendant 6 minutes dans un four chaud à 180° (vérifiez la cuisson afin d'éviter que la viande ne soit trop sèche)
- Pendant ce temps, dégraissez la sauteuse, puis ajoutez l'Oubliette ambrée
- Laissez réduire un peu, ajoutez le fond de veau et laissez réduire de nouveau
- Ajoutez-y la crème fraîche et laissez réduire encore
- Incorporez quelques morceaux de fromage (coupés en dés)
- Assaisonnez (légèrement car le fromage apporte beaucoup de saveur)
- Ajoutez les dés de tomate
- Versez la sauce dans les assiettes chaudes
- Disposez les mignons de porc et ajoutez l'accompagnement
- Enfin, parsemez d'un peu de ciboulette ciselée

A cette saison, cette recette savoureuse s'accompagne volontiers de légumes croquants comme des carottes fanes, des brocolis ou encore des pommes de terre grenailles. N'hésitez pas à mettre différentes variétés de légumes dans vos assiettes pour apporter de la couleur ; conseil du chef !

## Le Noyers Pont-Maugis, un fromage de chez nous !

Fabriqué à la ferme de la Harnoterie à Beaumont en Argonne, ce fromage au lait cru de vache ravira les palais des plus gourmands. Affiné durant 3 semaines, son originalité est due à sa reconnaissable couleur rouge. A l'issue de l'affinage, sa croûte est lavée au ferment rouge pour être ensuite trempée dans la cire alimentaire... A consommer sans modération !

## Une cuisine savoureuse dans une ambiance familiale

« Bienvenue dans le cœur de la maison ! », s'exclame Maryse Perin, en ouvrant les portes de la cuisine de son établissement **La Sapinière** à Remilly-Aillicourt.
Cet hôtel-restaurant (3 cheminées et 3 cocottes pour ce Logis de France), propose une cuisine traditionnelle et gourmande. « Nous privilégions les produits frais et à travers nos recettes, nous valorisons les produits locaux. Et, dans les Ardennes, il y a de quoi faire », ajoute-t-elle. Aux commandes de La Sapinière depuis 1996, Maryse et son mari Jacques connaissent tous les secrets puisqu'ils y travaillent depuis plus de trente ans ! Ce duo de choc, aussi attachant que généreux, est l'emblème de cette entreprise familiale.
« Les rôles sont répartis ainsi : Jacques assure le service, car il adore discuter en salle avec les clients, et moi je suis en cuisine. Il n'y a que derrière mes fourneaux que je me sens bien. » D'ailleurs, le travail du couple (qui n'arrête jamais !) est reconnu, puisque Maryse Perin possède le titre de Maître restaurateur depuis décembre 2013. Un véritable gage de qualité pour les nombreux services proposés par l'établissement.

**Contact :**
**La Sapinière à Remilly-Aillicourt**
**03.24.26.75.22**
**www.la-sapiniere08.com**

# MAI

## A l'affiche

**Samedis 9, 16, 23 et 30, et dimanches 10, 17, 24 et 31 mai**

**MONTCORNET - Visite ludique et costumée du château pour les 7-12 ans**
+ d'infos : www.chateaudemontcornet.fr

**Dimanche 10 mai**

**HANNOGNE SAINT-MARTIN**
**Course Nature du Val de Bar**
21 km - Départ à 9h30 de la salle des fêtes
+ d'infos : 03 24 54 02 83

**Jeudi 14 mai**

**AUVILLERS LES FORGES - Marché du terroir**
Sous la Halle, de 14h à 18h
+ d'infos : amisdelahalle@laposte.net

**ROUVROY SUR AUDRY - Marche gourmande**
Sur un parcours de 7 km, un véritable repas vous sera servi en 6 étapes : apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, café, le tout accompagné de vins régionaux et de de jus de fuits locaux ! Marche organisée par Les Vignerons de Servion
+ d'infos : lesvigneronsdeservion@orange.fr

**Du jeudi 14 au dimanche 17 mai**

**VOUZIERS**
**63e Foire commerciale, artisanale et agricole**
+ d'infos : 03 24 30 76 30

**Samedi 16 et dimanche 17 mai**

**SEDAN - 20e Festival Médiéval de Sedan**
+ d'infos : http://www.chateau-fort-sedan.fr

**Du samedi 16 au vendredi 22 mai**

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**
**8e Festival Tambours De Fête**
+ d'infos : 03 24 58 24 41 ou www.amemusik.fr

**Dimanche 17 mai**

**ROCROI - Marché aux Fleurs**
+ d'infos : 03 24 54 20 06

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**
**Session de musique traditionnelle irlandaise**
Péniche Le Mawhot
Chaque 3e dimanche du mois à partir de 15h
+ d'infos : 06 48 58 75 69

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**
**8e Boucles de la Meuse en roller**
Rendez-vous à 9h30 à la Plaine du Mont-Olympe
+ d'infos et inscription : www.rollerardennes.com

**Samedi 23 et dimanche 24 mai**

**LES PETITES ARMOISES**
**24h de tracteurs-tondeuses**
24h de compétition de tracteurs-tondeuses, organisées par Armoises 4x4. Brocante, expositions diverses, animations, buvette/petite restauration et feu d'artifice le soir. Rendez-vous dès 16h
+ d'infos : 06 08 93 07 62

**Du samedi 23 mai au vendredi 5 juin**

**CARIGNAN - 18e Festival International de Folklore**
+ d'infos : www.festivaldecarignan.fr

**Du samedi 23 au dimanche 25 mai**

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**
**Place Ducale - Fête de la Bière 2015**
+ d'infos : bieresenfete@netcourrier.com

**Dimanche 24 mai**

**ROUVROY SUR AUDRY**
**Festival de l'image à Servion**
Les murs de l'église fortifiée se pareront de photos en exposition proposées par les participants. Des projections aux thèmes variés sont présentées et commentées par leur auteur respectif, lors de plusieurs soirées. Ce festival n'est pas un concours mais un lieu de découvertes.
+ d'infos : www.servion.fr

**Lundi 25 mai**

**JUNIVILLE - 10e édition de La Junivilloise**
Course adultes de 10 km et course découverte pour les jeunes et débutants de 3 km. Rendez-vous dès 10h
+ d'infos : http://piedaretourne.clubeo.com

**Samedi 30 mai**

**RETHEL - Concert du groupe Ange**
Salle l'Atmosphère à 20h
+ d'infos : www.atmosphere-rethel.fr

## Sorties Nature

**Dimanche 10 mai**

**DOM LE MESNIL - « Elan dans tout ses étangs »**
Marche de 13 km organisée par l'association la Randomoise. Départ à 14h devant la mairie
+ d'infos : 03 24 54 65 13

**Samedi 16 mai**

**LA FRANCHEVILLE**
**Randonnées organisée par le club Semelles de Vent**
Rendez-vous place de la mairie à 13h30
+ d'infos : 03 23 21 27 40

**Samedi 23 mai**

**MANRE - A la découverte des orchidées et de la flore locale de l'ancienne voie ferrée**. Départ à 14h
+ d'infos : 03 24 30 06 20

**SEVIGNY LA FORET - Oiseaux du bocage**
Accompagnés d'un guide naturaliste, partez à la rencontre des espèces typiques des milieux forestiers et bocagers. Animée par le Regroupement des naturalistes ardennais (ReNArd). Réservation obligatoire au 03 24 42 90 57

**Samedi 30 mai**

**BELVAL BOIS DES DAMES - Parc de vision - Sortie Nature « Observation de la grande faune sauvage »**
Promenade dans l'enceinte du Parc de Belval en espérant surprendre cerfs et autres animaux... Organisée et animée par la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois au Parc de Vision. Inscription obligatoire au 03 24 30 24 98

**BOULT AUX BOIS**
**Sortie crépusculaire en forêt**
**Maison de la Nature**
La forêt et ses bruits, ses senteurs d'humus et ses ombres furtives… Venez découvrir cette ambiance mystérieuse lors d'une sortie nocturne, de 20h30 à 23h.
Inscription obligatoire au 03 24 30 24 98

**Dimanche 31 mai**

**AVAUX - Marche populaire**
Parcours de 5, 10, 15 et 20 km
+ d'infos : 06 25 03 35 57

**FLEVILLE - Sur les traces de l'offensive Américaine en 1918 en forêt d'Argonne**
Organisée par l'ONF ; rendez-vous à 10h devant la mairie
Inscription obligatoire au 06 29 68 47 19

## Exposition

**Jusqu'au dimanche 17 mai**

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**
**MUSEE DE L'ARDENNE - Arthurmania : 100% Ardennes**
L'exposition s'intéresse aux créations réalisées dans le département d'origine d'Arthur Rimbaud et souhaite montrer la grande complicité que les Ardennais entretiennent avec leur poète.
+ d'infos : 03 24 32 45 04

# JUIN

## A l'affiche

**Vendredi 5 juin**

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - ÉTRANGES MÉLANGES**
**Conférence Oméga de vulgarisation scientifique**
Médiathèque Voyelles à 19h30
+ d'infos : www.omega-sciences.fr

**Samedi 6 juin**

**GIVET - Marché du terroir transfrontalier**
Du terroir à l'assiette, il n'y a qu'un pas !
+ d'infos : 03 24 42 92 42

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - Fête du Vélo**
Dans le cadre de la Fête Nationale du Vélo, l'Agence de Développement Touristique des Ardennes et l'enseigne Décathlon Charleville s'associent pour sensibiliser le public aux diverses pratiques du bipède.
Sur le parking du magasin Décathlon de 10h à 18h
+ d'infos : 03 24 56 67 75

**Samedi 6 et dimanche 7 juin**

**RETHEL**
**14e Concours complet d'équitation de la ville de Rethel**
Epreuves amateurs (trot et élevage), épreuves de club au complet et concours de sauts d'obstacles
Promenades des Isles
+ d'infos : www.ahfc-rethel.fr

**Samedis 6, 13, 20, 27, et dimanches 7, 14, 21, 28 juin**

**MONTCORNET - Visite ludique et costumée du château pour les 7-12 ans**
+ d'infos : www.chateaudemontcornet.fr

**Du vendredi 12 au dimanche 14 juin**

**SEDAN**
**National de pétanque « L'Européenne de Sedan »**
Concours Vétérans, National Triplettes, Régional Féminin, et Masculin, concours en doublettes pour les jeunes (cadets, minimes et benjamins). Organisé par La Boule Sedanaise, qui fêtera aussi son 70e anniversaire

**Du vendredi 12 au samedi 20 juin**

**SIGNY LE PETIT**
**Festival des petits signes musicaux**
Concerts gratuits, animations et expositions
Organisé par ARCADEUS
+ d'infos : www.arcadeus.net

**Samedi 13 juin**

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**
**Ardenn'Orientation : mission Charleville**
Une course folle au cœur de la cité de Gonzague !
+ d'infos : 03 24 59 61 46

**Samedi 13 et dimanche 14 juin**

**LES HAUTES RIVIERES - Enduro de la Semoy**
2 journées, 300 riders, 55 km, 9 spéciales, 2000 m de dénivelé, ajouté à cela une grosse dose de fun et d'adrénaline, et vous obtiendrez l'Enduro de la Semoy 2015, une manifestation 100% VTT, 100% ardennaise !
+ d'infos : www.endurodelasemoy.fr

**Jeudi 18 juin**

**LES MAZURES**
**Départ de la Randonnée cyclo-solidaire des 4 Lacs**
Organisée par le Secours populaire français. 325 km pour relier les 4 départements de la région via les lacs des Vieilles-Forges, de Bairon, du Der, et de la Forêt d'Orient, le tout par solidarité envers les personnes victimes d'un handicap, d'exclusion sociale, de pauvreté ou de précarité.
+ d'infos : 03 24 57 44 83

**Samedi 20 juin**

**MONTCORNET**
**Spectacle pour le 25e anniversaire de l'association MAD**
Spectacle de feu, projection sur la forteresse, concert…
+ d'infos : 03 24 54 94 20

**Samedi 20 et dimanche 21 juin**

**VILLERS-SEMEUSE**
**Fête foraine 1900 au Fort des Ayvelles**
+ d'infos : 03 24 33 77 20

Dimanche 21 juin

**MONTHERME - 2e Festival des Randonnées**

Au programme : randonnées pédestres accompagnées et commentées de différents niveaux, balade contée, balade culturelle, balade en canobus sur la Meuse, balade en calèche

+ d'infos : 03 24 54 46 73

Du vendredi 26 juin au vendredi 10 juillet

**SEDAN**

**Rencontres Guitare et Patrimoine en Ardenne**

+ d'infos : www.mjc-calonne.com

Samedi 27 juin

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

**Festi'Mômes**

Pour son grand retour, le festival investira toute la plaine du Mont-Olympe !

+ d'infos : 06 09 86 08 28

**LES HAUTES RIVIERES**

**Ardennes Megatrail**

Près de 800 coureurs pour la course en milieu naturel la plus accidentée du nord de la France !

+ d'infos : www.ardennes-megatrail.com

**ETEIGNIERES**

**Eteignières, destination ultime pour vos déchets**

Nos déchets peuvent être une matière première inépuisable utilisée en culture biologique, avant leur fin ultime. Réservation obligatoire au 03 24 42 90 57

Samedi 27 et dimanche 28 juin

**CHESNOIS AUBONCOURT**

**22e Fête des Cerises**

Dégustations et animations tout au long de ce week-end Au programme : marché aux cerises, vieux métiers et terroir, jeux pour enfants, défilé des cueilleurs et animation de rue, menu gastronomique, brocante le dimanche…

+ d'infos : 03 24 38 42 59

## Sorties Nature

Dimanche 7 juin

**AUTRY - Balades solidaires**

Balades solidaires au profit de l'association de la Leucémie Myéloïde Chronique. 2 parcours de 7 et 13 km, initiation à la marche nordique et de nombreuses autres animations. Départs de la salle des fêtes de 8h à 12h30

+ d'infos : www.fondation-groupama.com

**DOM LE MESNIL**

**Marche « Clin d'œil à Beauregard »**

Départ à 14h devant la mairie

+ d'infos : 03 24 54 65 13

Mercredi 10 juin

**LIART - Randonnée autour de cernion**

Organisée par la Maison de la Thiérache

Départ à 14h place de la mairie

+ d'infos : 03 24 54 48 33

Dimanche 21 juin

**MANRE**

**Découverte des pelouses sèches de Manre**

Organisée par l'Association ReNArd ; rendez-vous à 9h place de la mairie

+ d'infos : www.renard-asso.org

Dimanche 28 juin

**ROCROI - Découverte des oiseaux**

Sortie organisée avec le Viroinval en Belgique et ReNArd. Rendez vous au parking rue de l'Arsenal à 8h30

+ d'infos : www.renard-asso.org

## Exposition

Du lundi 1er au mardi 30 juin

**SEDAN - Biennale de la photographie Urbi&Orbi**

Sur le thème de la mouvance urbaine, l'association cherche à valoriser le magnifique potentiel spatial de bâtiments abandonnés.

+ d'infos : www.urbi-orbi.com

Jusqu'au lundi 29 juin

**JUNIVILLE**

**Les Verlainiennes mai-juin**

Avec les artistes Maxime-Hervé Chicard (photographies) et Thierry Podvin (peinture)

+ d'infos : 03 24 39 68 00

Jusqu'au vendredi 25 septembre

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - Matières de lumière**

Une balade carolomacérienne à travers l'art du vitrail, organisée par le Service territorial de l'architecture et du patrimoine des Ardennes - 1 rue Delvincourt

+ d'infos : 03 24 56 23 16

## Expositions à la **Vitrine culturelle** - place Ducale

### Jusqu'au 24 mai

**« Sorties du bois ! 50 plantes de nos régions à cuisiner »**

Photos Céline Lecomte
Texte : Christine Delevoye.
Causeries en présence de l'herboriste le dimanche 10 mai

### Du 30 mai au 21 juin

**« L'ouvrage de La Ferté, un fort de la ligne Maginot »**

Dans le cadre du 75ème anniversaire de la chute du fort, présentation d'une sélection de biographies de soldats, témoignages, objets issus des fouilles sur le site…

### Du 27 juin au 13 septembre

**« Les Postes dans les Ardennes durant la Grande Guerre »**

Avec le musée de la Poste de Paris, le Cercle, l'Amicale philatélique des Ardennes et les travaux de sections Arts Plastiques.

+ d'infos : 03 24 56 06 08
ou **www.ardennes.com**

## C'est sorti **près de chez vous !**

### Le caf'conce au bord du fleuve • Jacques HENAUX - Editions Baudelaire – 14,50 €

Passionnés de musique, deux amis quarantenaires marqués par la vie décident de restaurer une vieille ferme en bord de Meuse pour la transformer en bar musical, le Caf'Conce. Au fil de rencontres, les deux hommes vont peu à peu se reconstruire et retrouver goût à la vie. Auteur ardennais, Jacques Hénaux est né en 1949 à Remilly-Aillicourt. Suite à des événements personnels douloureux, il commence une réflexion interne qui l'amène à écrire ce premier roman.

### Propos éphémères

**Alain Dentinne - Arch'Libris Editions 22 €**

Propos éphémères regroupe des aphorismes aussi bien lumineux qu'absurdes, teintées d'un humour belge ravageur et efficace. Dans ce recueil, le dessinateur ardennais Daniel Casanave prête sa plume pour illustrer avec humour et parfois provocation les pensées éphémères écrites par Dantinne, ardennais belge.

### Les papillons de jour des Ardennes • Association ReNArd

**20 €**

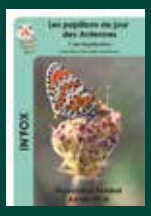


Cette année avec l'association ReNArd (pour Regroupement des naturalistes ardennais), le papillon est à l'honneur. Et plus précisément les rhopalocères des Ardennes. Comment ça, vous ne saviez pas qu'il s'agit là des papillons de jour vivant sur notre territoire ? Avec ses 263 pages richement illustrées de cartes, graphismes et photos (prises par les adhérents de l'asso), plus d'une centaine d'espèces sont passées au crible. De quoi devenir incollable sur le sujet !

**+ d'infos : www.renard-asso.org**

### Mezcal • White and Red

Largement influencé par le folk country, le rythme and blues et le rock and roll, le groupe Mezcal vient de sortir son premier album. A travers 12 compositions personnelles et originales, la formation ardennaise rend hommage aux Etats-Unis, de Martin Luther King aux Indiens d'Amérique, le tout porté par un son bien rock qui rappelle toute l'authenticité de certains albums des années 70.

A découvrir également, le vidéoclip de The Answer, avec la participation notamment du Conservatoire de Charleville-Mézières.

**+ d'infos : www.mezcalband.com**

SPORTS & NATURE

ÉTÉ 2015

# Stages sportifs dans les Ardennes

Voile
Aviron
Équitation
Tir à l'arc
Catamaran
Parc acrobatique

Tennis
Escrime
Paddle
Canoë
Kayak
Course d'orientation

Public de 6 à 17 ans

Nouveau
Renseignements et inscriptions en ligne :

cd08.fr

BASES DEPARTEMENTALES D'ANIMATION
DES VIEILLES-FORGES ET DE BAIRON

ARDENNES
Conseil Départemental

Création : EDIOM